

De fête en fête

Cinq méditations bibliques

AVANT-PROPOS

Ce document compile cinq méditations, cinq libres réflexions sur une part du contenu de la *Bible*. Chacun de ces chapitres, qui peut être lu indépendamment des autres, a comme support de départ l'un des cinq livres suivants : *Esther*, *Qohéleth* (appelé aussi *l'Ecclésiaste*), *Lamentations*, *Ruth* et *Cantique des cantiques*.

Ces cinq livres bibliques, tant en raison de leur contenu que de leur brièveté, ont été choisis pour la liturgie synagogale, en particulier pour des fêtes importantes : *Esther* est lu à la fête des Destinées, *Qohéleth* à la fête des Tentes, *Lamentations* à la date commémorative des destructions du Temple de Jérusalem, même si dans ce présent ouvrage il est également mis en lien avec une réflexion sur la fête du Grand Pardon, *Ruth* est lu à la Pentecôte, *Cantique des cantiques* à Pâque.

Sans autre prétention que d'être le point de vue de l'auteur de ce présent document, ces cinq méditations sont portées par une triple perspective : se confronter au contenu littéraire¹ de la *Bible* avec foi et raison et donc en étant capable d'un regard critique ; regarder avec intérêt cinq des fêtes décrites dans la *Bible* qui furent reprises par la liturgie synagogale (et pas toujours ou pas de la même manière dans la liturgie chrétienne) ; réfléchir enfin à ce que l'on peut en dire au regard de l'Évangile, de la bonne nouvelle annoncée en parole et en acte par un juif, Jésus (*Yéchoua*) de Nazareth, considéré par ceux qui ont foi en lui comme étant le Christ, le Messie (*Machiah*) annoncé par les prophètes du peuple d'Israël. Et au-delà de cette perspective, il s'agit finalement d'une réflexion sur l'humaine condition.

Sommaire :

Le livre d'Esther et la fête des destinées	3
Le livre de Qohéleth et la fête des tentes	9
Le livre des lamentations et la fête du grand pardon	15
Le livre de Ruth et la fête de la pentecôte	26
Le cantique des cantiques et la fête de pâque	36

1 Dans ce présent document, les textes bibliques ont été considérés pour eux-mêmes, c'est-à-dire tels que leurs derniers auteurs et compilateurs les ont agencés en ce qui constitue aujourd'hui le texte de la *Bible*.

La numérotation des citations bibliques est celle de la *TOB (Traduction œcuménique de la Bible)*. Pour certains livres bibliques, elle peut diverger par rapport à d'autres *Bibles*, telle la version du Rabinat ou la *Bible de Jérusalem*.

Deux versions

Il existe deux versions principales du *livre d'Esther* : une hébraïque et une grecque. C'est la version hébraïque qui a été choisie ici.

Pour ce qui est de la version grecque, la plus longue des deux, on peut relever, au niveau de la construction narrative, une contradiction (*Est* A,16² et 6,3)³ ainsi que des doublets (par exemple *Est* A,1-3 avec 2,5-6 et A,12-15 avec 2,21-23).

Au niveau du contenu, il y est fait mention de Dieu, un Dieu qui agit directement sur l'humeur de Xersès⁴, roi des Perses ; Mardochée, l'oncle d'Esther, a un songe ; ce dernier et Esther font chacun une prière à Dieu ; Haman, l'ennemi, n'est plus forcément un Agaguite, mais plutôt un Macédonien, ce qui ne donne plus la même signification.

On peut estimer que ce que la version grecque gagne en référence directe à Dieu, elle le perd en originalité, en puissance de sens.

Cependant, s'il a été choisi ici la version hébraïque, c'est surtout parce que c'est elle qui est utilisée dans la liturgie synagogale, mais également afin de mettre en relief l'originalité de ce royaume de Dieu ouvert, inauguré par Jésus-Christ.

L'histoire

Le *livre d'Esther* raconte comment se retrouve au palais du roi Xerxès, qui vient de répudier la reine Vasti, la belle Esther, une jeune Juive qui dans le récit est de cette population qui fut déportée du royaume de Juda jusqu'en Babylonie et qui a été adoptée par un proche parent, Mardochée ; comment ce dernier découvre un complot dirigé contre le roi ; comment le ministre Haman, second après le roi, essaie de perdre Mardochée qui ne veut pas se prosterner devant lui et, en plus de Mardochée, essaie de perdre le peuple de celui-ci ; comment Esther intervient au risque de sa propre vie ; comment la situation se retourne complètement : Haman, venant demander au roi de pendre Mardochée au gibet qu'il a fait préparé, se retrouve à proposer, à la demande du roi, un acte d'honneur pour un homme que ce roi veut honorer et qui n'est autre que Mardochée (pour avoir sauvé le roi du complot) ; puis, Esther demandant grâce face au projet homicide de ce fameux Haman, ce dernier se retrouve condamné par le roi à être pendu à son gibet, Mardochée prend sa place comme premier personnage après le roi, les Juifs sont autorisés à se défendre à la date

2 La numérotation des versets est celle de la *TOB (Traduction œcuménique de la Bible)*.

3 Le verset 6,3 « “Quel honneur, dit le roi, ou quelle faveur avons-nous décerné à Mardochée ?” Les officiels à son service répondirent : “*Tu ne lui as rien décerné.*” » contredit le verset A,16 qui lui est antérieur : « Puis le roi donna ordre à Mardochée de rester au service de la cour et il *le gratifia de cadeaux* pour ce qu'il venait d'accomplir ».

4 Suivant les versions et traductions, à la place de Xerxès qui est un nom hellénisé, on trouve Assuérus qui est un nom latinisé.

d'extermination qu'Haman avait choisi par tirage au sort⁵ ; et, suite à tout cela, Mardochée institue une fête pour célébrer cette histoire et son retournement.

S'il est vrai que Xerxès a régné sur la Perse (de 485 à 465 avant notre ère), qu'un texte ancien parle d'un ministre nommé Mardochée pour cette même époque, que le livre reflète une connaissance des coutumes perses et des lieux qu'il décrit, ce récit ne paraît pas historique. En effet, la reine était toujours une femme aux origines perses, et la femme de Xersès, selon l'écrivain grec Hérodote, ne s'appelait ni Vasti, ni Esther, mais Amestris. Il n'y a pas non plus trace d'un contre-pogrom et, de plus, pogrom et contre-pogrom s'accordent mal avec la politique des rois de la dynastie perse des Achéménides qui, d'après ce que l'on sait, se voulait tolérante envers les populations soumises à l'empire.

Et même à supposer que ce récit ait tel ou tel rapport avec quelque chose qui fut une réalité historique, l'essence de ce récit n'est pas d'être un texte mais un prétexte : Écrit avant tout pour émouvoir, mené avec simplicité et sachant ménager ses effets, il est prétexte à la célébration de la fête des Pourims ou des Destinées (de la racine sémitique *pour*, “destin” ou “sort”), qui est une sorte de carnaval, comme beaucoup de peuples en célèbrent à la fin de l'hiver. Mais ce carnaval est particulier pour le peuple juif. Il y a eu assez de pogroms dans l'histoire des populations du peuple juif, pour que ce récit qui parle d'un pogrom qui se retourne contre ceux qui l'ont organisé prenne sens, justement à l'époque des carnivals où l'ordre des choses est symboliquement retourné. Ce livre est devenu, parmi les Juifs, l'un des plus populaires.

L'histoire ou l'expérience quotidienne n'ont cessé de montrer que des hommes ne reconnaissent pas volontiers aux autres le droit à la différence : « Alors Haman dit au roi Xerxès : “Il y a un peuple particulier, dispersé et séparé au milieu des peuples dans toutes les provinces de ton royaume. Leurs lois sont différentes de celles de tout peuple et ils n'exécutent pas les lois royales. Le roi n'a pas intérêt à les laisser tranquilles. » (*Est* 3,8). Comme d'autres minorités dispersées parmi les nations et soucieuses de préserver ce qui leur est propre, des populations ou membres du peuple juif ont été ou sont objet de persécutions. C'est finalement un récit qui honnit tous les “Haman” et qui adule tous les “Mardochée” et toutes les “Esther” que le peuple juif a réellement connu.

De plus et étonnamment pour un livre biblique, la version hébraïque ne fait pas mention de Dieu. Mais là aussi, on peut considérer que ce livre reflète l'histoire des pogroms où la question de la présence, de la sollicitude de Dieu se pose avec douleur.

Notre récit semble montrer qu'il faille chercher l'agir de Dieu au travers des événements : « Alors, pour rétorquer à Esther, Mardochée dit : “Ne t'imaginer pas qu'étant dans le palais, à la différence de tous les Juifs tu en réchapperas. Car si en cette occasion tu persistes à te taire, soulagement et

5 Pour notre récit, l'édit du roi qui autorise toute personne à s'en prendre aux Juifs, établi à l'instigation d'Haman, n'est pas révoquant, y compris par le roi lui-même, c'est pourquoi ce dernier les autorise à se défendre. C'est donc en état de légitime défense que les Juifs du récit tuent des hommes (dans un monde de violence, la miséricorde n'interdit pas l'auto-défense, sinon c'est à soi-même qu'il faudrait alors pardonner), sachant qu'ils refusent de profiter de cette situation pour s'enrichir, malgré la permission du roi.

délivrance surgiront pour les Juifs d'un autre endroit, tandis que toi et ta famille, vous serez anéantis. Or qui sait ? Si c'était pour une occasion comme celle-ci que tu es arrivé à la royauté ?" ». (*Est* 4,13-14).

Autrement dit, ce peut être une manière de parler d'une Providence agissante par l'intermédiaire de femmes et d'hommes, telle l'histoire de Joseph qui se retrouve conseiller de Pharaon et peut ainsi sauver son peuple de la famine (*livre de la Genèse* 45,4-8). Esther, malgré une position sociale qui peut donner l'illusion de ne plus avoir vraiment de lien avec sa communauté, use de cette position non pour protéger sa seule personne, mais à l'inverse et malgré le danger de mort que cela représente, elle en use pour se faire pleinement solidaire de ses semblables.

Le livre peut donc nous suggérer que si le peuple d'Israël survit malgré tout – et malgré bien de tragiques pertes – aux tentatives d'extermination dirigées contre lui, c'est que Dieu veille sur ce peuple qu'il a choisi pour se faire connaître comme un allié et non comme un pourvoyeur de notre existence, allié qui nous désire fondamentalement libre et en paix.

Jeu de mots, jeu de noms

Certains personnages ont des noms pouvant se rapporter aux divinités de la région, et on peut supposer que cela a été voulu comme tel. Esther, « l'étoile », peut se rapporter à Istar, la déesse babylonienne de la guerre (le récit parle d'un pogrom et d'un contre-pogrom) qui est également déesse de l'amour (Esther est de celles qui sont prises pour que le roi choisissent une remplaçante à Vasti⁶). Quant à Mardochée, son nom peut se rapporter à Mardouk, devenu premier au panthéon des dieux babylonien et nous y reviendrons ci-après. Non seulement ces noms peuvent être mis en parallèle de l'intrigue, mais c'est peut être aussi une manière de désacraliser ces idoles et de signifier que la foi des Juifs est basée sur bien plus certain.

En effet, Esther porte aussi un nom hébreu qui est révélé au lecteur ou à l'auditeur, mais jamais aux autres personnages, à savoir Hadassa, « Fiancée » ou « Myrte » (arbre ou arbrisseau à feuilles persistantes et à petites fleurs blanches odorantes) : fidèle à son peuple, elle lui permet de persister. Ce nom caché aux autres personnages pourrait également rappeler, d'après des traditions rabbiniques, que Dieu est aussi présenté dans la *Bible* comme un "Dieu qui se cache" : « Dans un débordement d'irritation, j'avais caché mon visage [dans le contexte de cette citation, la déportation est vue comme le résultat des péchés des Juifs dont Dieu laisse un temps à leur propre responsabilité et à ses conséquences], un instant, loin de toi, mais avec une amitié sans fin [Dieu reste fidèle à l'alliance qu'il a conclu] je te manifeste ma tendresse. » (*livre d'Isaïe* 54,8). Dieu laisse l'homme libre et le laisse à la liberté des autres mais n'est pourtant pas sans interagir avec lui. Et

6 La reine Vasti, « la meilleure » ou « la bien-aimée » ou « la désirée » qui, désirée par le roi Xerxès, refusera de venir se montrer, a le même nom qu'une déesse élamite (d'une région intégrée à l'empire perse). De même, Haman ben (fils de) Hammedata contient deux noms qui ressemblent à ceux de divinités également élamites. Mais ces références possibles à des divinités élamites ne semblent pas être significatives, contrairement aux noms d'Esther et de Mardochée.

interagissant avec l'homme, il l'a appelé à être solidaire, “fiancé” aux autres, y compris au risque de sa vie, ce que fait le personnage Esther.

Et, dans notre cas, si Esther risque sa vie, c'est pour contrer un ennemi : Haman qui, d'après la version hébraïque, est un Agaguite, un descendant du peuple d'Amaleq qui eut pour roi Agag (d'où le terme “d'agaguite”). Or Amaleq est, dans la *Bible*, “l'ennemi par excellence” du peuple d'Israël. Car pour l'histoire biblique, Amaleq est le premier peuple à s'opposer à Israël après la sortie d'Égypte : « Moïse bâtit un autel, lui donna le nom de “Le Seigneur, mon étendard” et dit “Puisqu'une main s'est levée contre le trône du Seigneur, c'est la guerre entre le Seigneur et Amaleq d'âge en âge ! » (*livre de l'Exode* 17,15) ; « Balaam vit encore Amaleq et prononça son incantation en ces termes : “Amaleq, première des nations ! Mais son avenir, c'est la ruine.” » (*livre des Nombres* 24,20) ; « Souviens-toi de ce qu'Amaleq t'a fait sur votre route, à la sortie d'Égypte, lui qui est venu à ta rencontre sur la route et a détruit, à l'arrière de ta colonne, tous ceux qui traînaient, alors que tu étais épuisé et fourbu ; il n'a pas craint Dieu. Alors, quand le Seigneur ton Dieu t'accordera le repos face à tous tes ennemis d'alentour, dans le pays que le Seigneur ton Dieu te donne comme patrimoine pour le posséder, tu effaceras de sous le ciel la mémoire d'Amaleq. Tu n'oublieras pas ! » (*livre du Deutéronome* 25,17-19). C'est un “ennemi par excellence”, car à l'inverse, pour les puissances du nord-est et du sud-ouest du territoire d'Israël, une parole bienveillante est annoncée : « Telle sera la bénédiction que, dans le pays, prononcera le Seigneur, le tout-puissant : “Bénis soient l'Égypte, mon peuple, l'Assyrie, œuvre de mains, et Israël, mon patrimoine”. » (*livre d'Isaïe* 19,24-25).

Poursuivant sur cette trame de l'ennemi, on peut faire le constat que Mardochée, dans le *livre d'Esther*, est semble-t-il présenté comme issu de la lignée royale rejetée, celle de Saül, puisque présenté comme descendant de Yaïr ben Shimeï ben Qish, or Qish est le nom du père de Saül. À ce premier roi d'Israël, le prophète Samuel lui avec dit d'exterminer les Amalécites. Mais Saül épargna leur roi Agag et le peuple récupéra un butin de qualité. La *Bible* raconte que Dieu dit alors à Samuel qu'il se repentait d'avoir fait de Saül un roi (*premier livre de Samuel* au chapitre 15).

Ce “Dieu des armées” que nous présente une partie de la *Bible* n'est pas sans posé question et il est vrai qu'il serait déraisonnable pour un chrétien ou un juif de l'invoquer aujourd'hui comme caution d'une guerre contre un peuple, c'est-à-dire mêlant religion et politique alors que cette dernière ne devrait être que l'expression de la raison seule. Mais l'était-ce dans le contexte de l'époque, non seulement conceptuellement mais dans les faits eux-mêmes, si l'on considère que chacun était membre d'un peuple dont les alliances ou les combats avec les autres peuples étaient bien souvent une question de vie ou de mort ?⁷ Quoi qu'il en soit, on peut considérer que, symboliquement, le récit du *livre d'Esther* met en scène une victoire finale et totale contre cet “ennemi par excellence” du peuple d'Israël.

7 Cette question du “Dieu des armées” et du “Dieu juge des nations” est à nouveau développée dans le chapitre concernant le *livre des Lamentations*.

Pour conclure sur les jeux de mots, il importe de mentionner que le jour du tirage au sort pour l'extermination s'effectue au mois de Nisan (mars-avril) : période où, racontait-on, les dieux babyloniens décident des sorts des hommes pour l'année à venir, sachant que ce pouvoir fut remis, après sa lutte contre le chaos, à Mardouk (avec qui le nom de Mardochée est en correspondance !) ; mais aussi période où, raconte-t-on, Dieu a délivré son peuple de l'esclavage de l'Égypte (que Pâque⁸ célèbre).

Le retournement par Jésus-Christ

Au-delà du symbolisme, notre récit décrit une lutte contre l'ennemi pragmatique et mesurée : l'autorisation accordée aux Juifs de se défendre y est légitime, nécessaire pour préserver leur vie, et ne s'effectue pas dans l'excès. Et c'est dans une même veine, pragmatique et voulue comme étant mesurée, que depuis cette époque de la *Bible*, les hommes ont progressivement défini des conventions pour régir la guerre, pour concevoir une défense des populations civiles, ainsi qu'une justice internationale. Toutefois, même lorsque cela se réalise concrètement, et on peut mesurer combien c'est une bonne chose, cela n'a pas en soi le potentiel de tout résoudre lorsque l'ennemi reste dans les mémoires comme ne pouvant qu'être un ennemi.

Si les *évangiles* n'ont pas annoncé l'absence de guerres ou de persécutions, ils annoncent cependant qu'une possible réconciliation nous est proposée au pied d'un autre gibet : celui de Jésus-Christ qui, crucifié par des non-Juifs et des Juifs réunis, meurt pour les uns et les autres ; ce Jésus-Christ à qui ont été pris et attribués sa tunique, au sort. Le retournement dont il s'agit ici n'est pas celui, symbolique, d'un carnaval où l'on caresse le rêve le temps d'une journée ou d'un récit d'être débarrassé de notre ennemi. Il n'est pas non plus celui d'un réel passage des forces en jeu d'un camp à l'autre, mais il est d'une autre réalité : celle qui s'accomplit lorsque l'ennemi est totalement vaincu car devenu un juste, et plus encore un frère d'une même humanité. Ce retournement opéré à la croix est un retournement réel où le mal en son essence fut vaincu par le Christ qui s'est laissé vaincre (avant de ressusciter) pour que persécuteurs et persécutés puissent quitter le cycle de la violence et devenir, après conversion, des frères qui se savent aimés d'un même Père.

Dans l'ordre des alliances entre Dieu et le peuple d'Israël, la *Bible* raconte que Dieu extermine des ennemis. Quoi qu'il en soit de cette théologie, il a bien fallu combattre le nazisme et cela ne s'est pas fait sans morts. Mais s'il faut être réaliste face au mal à combattre, n'oublions jamais que la mort d'un homme même pour en sauver d'autres sera toujours une forme d'échec pour l'humanité. Ne pas le considérer ainsi est une porte ouverte à toutes les dérives que l'on veut faire passer “au nom du bien”. Plus encore, dans l'ordre du royaume de Dieu inauguré par Jésus-Christ, c'est par la miséricorde de Dieu que l'ennemi est en quelque sorte “exterminé”, c'est-à-dire qu'il lui est donné de devenir un juste parmi les hommes, une personne ajustée à l'amour de Dieu.

8 Sur Pâque, voir le chapitre concernant le *Cantique des cantiques*.

La crucifixion du Christ suivie par sa résurrection ont bien ouvert une nouvelle alliance ; ce Christ qui vient apporter le salut à tous, y compris à ceux du séjour des morts que l'on pense à "l'humanité d'avant le Déluge", aux hommes des Sodome et Gomorrhe, aux hommes tués lors des guerres impliquant le peuple hébreu, etc., finalement tous ces hommes subissant des catastrophes ou les provoquant ; que ces populations aient quelque chose d'historiques ou soient totalement symboliques, représentatives. Si le peuple d'Israël a échoué à exterminer Amaleq, un Juif vainc l'Ennemi (le mal dans ce qu'il a de plus absolu) qui est source de toute mort chez l'homme, telle cette mort relationnelle consistant à refuser à l'autre, personne ou peuple, toute possibilité de réconciliation, voire à l'enfermer dans un destin de vendetta.

La fête de Pourims est appelée, dans le *livre d'Esther*, à se dérouler sur deux jours : un jour de deuil suivi d'un jour de fête, ces deux jours signifiant par eux-mêmes le renversement de situation. Pour le chrétien, il peut être fait un parallèle avec le vendredi de la croix et le dimanche de la résurrection. Mais la commémoration de Pourims a surtout gardé l'aspect de fête. On peut considérer que le "rêve" de cette fête, la libération de l'ennemi, est une réalité dans l'Église où l'on peut vivre quel que fut notre sort, tant en espérance qu'en réalité, la fête d'une Pâque définitive... à condition de s'être, les uns et les autres, laissé retourner par un certain Jésus de Nazareth.

L'identité du narrateur

Celui qui discourt tout au long du livre qui porte son nom s'appelle Qohéleth. Dès les premiers versets, on peut estimer qu'il nous est donné de considérer que ce narrateur se confond avec le roi Salomon. En effet, il est écrit : « Parole de Qohéleth, fils de David, roi à Jérusalem » (*Qo* 1,1) ; « Moi, Qohéleth, j'ai été roi sur Israël, à Jérusalem » (*Qo* 1,12). De plus, dans ce livre, Qohéleth dit de lui-même : « Voici que j'ai fait grandir et progresser la sagesse plus que quiconque m'a précédé comme roi sur Jérusalem » (cf. *Qo* 1,16), or on vanta Salomon comme modèle de sagesse (*premier livre des Rois* 5,9-14). Qohéleth dit également de lui-même : « J'ai entrepris de grandes œuvres : je me suis bâti des maisons [...] » (cf. *Qo* 2,4), or on vanta Salomon comme étant un bâtisseur (*premier livre des Rois* 7,1-12).

Ce nom Qohéleth pourrait être symbolique et dériver de *qahal*, “assemblée” (d'où le nom latinisé d'*Ecclésiaste* donné à ce livre dans certaines *Bibles*). Si Salomon a bâti d'après la *Bible* des édifices royaux, il donna aussi à “l'assemblée d'Israël” le premier Temple de Jérusalem, édifice par excellence qui signifiait la présence de Dieu en remplacement de la Tente de la rencontre qui était une sorte de temple transportable du temps où, d'après la *Bible*, Israël était un peuple en marche, pas encore installé sur une terre.

Quoi qu'il en soit du lien symbolique ou même réel avec Salomon, le personnage de ce livre nous est présenté comme suffisamment bien placé pour réfléchir à l'humaine condition des « fils d'Adam » quelle que soit leur place dans “l'assemblée des hommes”, y compris la condition de roi qui peut procurer à ce dernier tant de biens. Et au-delà de son statut social, il pourrait bien être un homme qui se reconnaît au seuil de la mort (*Qo* 12,1-7), ayant vu et ayant expérimenté tant de choses qui se font sous le soleil, et s'adresser à celui qui est encore à l'âge de la jeunesse (*Qo* 11,7-10).

La teneur du livre

Un mot revient souvent, *hevel*, qui signifie littéralement “buée”, “haleine”, “vent léger”... Dans un sens plus abstrait, il peut être traduit par vanité. Mais avec ce dernier terme, on pourrait croire que dans ce livre est vain ce qui serait dépourvu de valeur. Or Qohéleth sait distinguer par exemple la sagesse de la sottise et la valeur de la première par rapport à l'autre. Pourtant, pour Qohéleth, toutes sont finalement *hevel* et ce dans un sens existentiel. Pour rendre cette idée, ce terme est traduit dans ce chapitre par l'expression “vapeur d'un souffle brumeux” comme ce que l'on forme en expirant par temps froid ; qui symboliserait à la fois ce que nous produisons, ce que nous sommes et ce que nous avons comme perspective, avançant par temps de brouillard plutôt que sur un chemin droit, bien borné et sans risque.

Après la première phrase où nous est présenté le narrateur et avant la conclusion du livre, l'expression "vapeur d'un souffle brumeux des vapeurs d'un souffle brumeux, tout est vapeur d'un souffle brumeux" encadre les constatations de Qohéleth (*Qo* 1,2 et 12,8). Et dès le départ une question est posée : « Quel bénéfice y a-t-il pour l'homme de tout le travail qu'il fait sous le soleil ? » (*Qo* 1,3).

La nature suit son cycle, imperturbablement, et pendant ce temps là, lorsque l'homme croit faire quelque chose de nouveau, cela a déjà été fait, mais on en perd le souvenir. Cette perte du souvenir est liée à la mort et c'est bien là une part du problème pour Qohéleth. Considérant la mort, il considère de l'injustice dont celle-ci : que l'on soit sage ou insensé, on meurt.

Certes, on peut dans une vie être roi, avoir beaucoup de biens et ne se priver de rien. Certes, il peut y avoir dans l'instant présent de bonnes choses comme manger, boire, goûter le bonheur dans son travail (*Qo* 2,24), bien que l'on puisse aussi éprouver de l'affliction surtout lorsque l'on réfléchit à la condition humaine comme Qohéleth (*Qo* 1,18). Quoi qu'il en soit, tous les biens et tous les bienfaits, à l'aube de la mort, est-ce qu'ils importent ?

Toutefois, il ne faut pas se méprendre : Qohéleth ne se plaint pas de la mort comme finitude mais bien comme élément de ce qu'il voit comme étant une injustice : « Je me suis dit en moi-même : Dieu jugera le juste et le méchant, car il y a là un temps pour chaque chose et pour chaque action » (*Qo* 3,17). Considérant ce qu'ils ont fait dans leur vie, ce qu'ils ont fait de leur vie, est-il juste que le sage meurt comme l'insensé ? Si encore on se souvenait du sage, il y aurait là une sorte de compensation au fait qu'il meurt comme l'insensé, mais on oublie même jusqu'à son souvenir. Si encore ce qu'il a réalisé revenait avec certitude à un sage, cela serait une forme de justice pour lui, mais ce peut être un insensé qui hérite de tout le travail du sage. Et pour donner du poids à son propos, au couple sage-insensé succèdent le couple juste-méchant puis le couple opprimé-oppresseur : pas de différence entre eux devant la mort, c'est-à-dire que même à cet ultime instant, la justice ne se trouve pas rétablie.

Découvrant cela, l'homme est-il finalement supérieur à l'animal ? L'un meurt comme l'autre à la différence que l'animal n'a pas le souci de la réflexion de Qohéleth. Entre l'homme mort et l'homme vivant, « plus heureux que les deux celui qui n'a pas encore été, puisqu'il n'a pas vu l'œuvre mauvaise qui se pratique sous le soleil » (*Qo* 4,3).

Cependant Qohéleth ne se mue jamais en relativiste qui conclurait que puisqu'il en est ainsi tout aurait même valeur. Car si tout finit de la même manière face à la mort, il sait bien que le binôme succès-jalousie, que l'oisiveté ou le surmenage ainsi que la solitude-isolement ne sont pas de bonnes choses. Il sait bien qu'un « gamin indigent mais sage » vaut mieux qu'un « roi vieux, mais insensé », même si « la postérité pourrait bien ne pas s'en réjouir ». Etc. Il sait donc bien ce que la sagesse peut nous apprendre. Mais il en connaît aussi ses limites : on peut avoir une longue vie sans être rassasié de bonheur ; un juste peut se perdre par sa justice et un méchant survivre par sa malice ; car « qui sait ce qui est le mieux pour l'homme pendant l'existence, pendant les nombreux jours de vie d'une vapeur d'un souffle brumeux qu'il passe comme une ombre ? » (cf. *Qo* 6,12). Autrement dit, si tout

excès mène quasi assurément à la ruine, ce pourquoi il faut les éviter, la vie n'en reste pas moins incertaine, hasardeuse. Non seulement l'homme ignore ce que peuvent être ses jours quoi qu'il fasse, mais Qohéleth, sans illusion, sait également qu' « aucun homme n'est assez juste sur terre pour faire le bien sans pécher » (*Qo* 7,20) et que le sage pèse peu de chose face à l'ordre d'un puissant, comme peut l'être l'ordre d'un roi.

Qohéleth ne peut donc que récuser le dogme de la rétribution-justice où les bonnes actions mèneraient assurément au bonheur et les mauvaises au malheur : « Il est un fait, sur la terre, qui est vapeur d'un souffle brumeux : il est des justes qui sont traités selon le fait des méchants et des méchants qui sont traités selon le fait des justes » (*Qo* 8,14). D'ailleurs, il arrive que l'on mette des méchants au tombeau, que l'on oublie comment ils avaient agi, voire que l'on fasse leur éloge pour avoir agi ainsi !

Pour Qohéleth, il n'y a donc d'assuré que le bonheur éphémère de l'instant présent, tel que manger avec joie son pain, boire de bon cœur son vin, goûter la vie avec la femme que l'on aime, goûter la vie dans son travail. Pour le reste, « l'homme ne connaît pas plus son heure que les poissons qui se font prendre au filet de malheur, que les passereaux pris au piège. Ainsi les fils d'Adam sont surpris par le malheur quand il tombe sur eux à l'improviste » (cf. *Qo* 9,12) et un seul maladroït peut annuler beaucoup de bien. Pourtant, puisque l'on vit, autant le faire avec sagesse ; puisque l'on ne connaît pas l'avenir, mieux vaut prendre des risques qu'avoir un excès de prudence. Et enfin, voilà notre possible homme se sachant au seuil de la mort conseiller à celui qui est encore dans l'âge de la jeunesse de profiter de celle-ci et de s'en réjouir, mais toujours avec sagesse : « Éloigne de ton cœur l'affliction, écarte de ta chair le mal car la jeunesse et l'aurore de la vie sont vapeur d'un souffle brumeux » (*Qo* 11,12), et que viennent ensuite vieillesse, décrépitude et mort.

Après ce constat de Qohéleth sur l'humaine condition – sur cette vie dont il n'est pas parvenu à trouver la consistance, non pas qu'elle soit sans valeur, mais du fait qu'elle soit si incertaine en particulier au regard de la justice –, vient la conclusion de notre livre : « Ce qui ajoute à la sagesse de Qohéleth, c'est qu'il a encore enseigné la science au peuple : il a pesé, examiné, ajusté, un grand nombre de proverbes. Qohéleth s'est appliqué à trouver des paroles qui plaisent et à transcrire avec droiture des paroles véridiques. Les paroles des sages sont comme des aiguillons et, rassemblées en un recueil, elles sont des jalons bien plantés, tel le don d'un pasteur unique. Garde-toi, mon fils, d'y ajouter : à multiplier les livres, il n'y a pas de limites, et à beaucoup étudier, le corps s'épuise [toujours les excès à éviter]. Fin du discours : Tout a été entendu. Crains Dieu et observe ses commandements, car c'est là tout l'homme. *Dieu fera venir toute œuvre en jugement sur tout ce qu'elle recèle de bon ou de mauvais.* » Cette toute dernière phrase, vient-elle d'un ajout qui contredirait les observations de Qohéleth en terme de rétribution ? ou bien est-ce l'espoir que cela se réalise malgré les apparences ? Nul ne le sait et ce ne serait que “vapeur d'un souffle brumeux” que de donner une affirmation considérée comme certaine.

Finalement, ce que nous promet Qohéleth en suivant la sagesse, en craignant Dieu et observant ses commandements, c'est uniquement d'éviter autant que faire se peut les malheurs et de pouvoir peut

être profiter de certains bonheurs dans le moment présent. D'après ce livre, rien d'autre, hormis l'imperturbable cours de la nature et du temps qui passe, n'est assuré sous le soleil.

La fête des Tentes

Il est fort possible que ce soit l'allusion aux commandements de Dieu dans la conclusion de notre livre qui ait inspiré la coutume de le lire durant la fête des Tentes (appelée aussi *Soukkot*) lors de la liturgie synagogale. Cette fête automnale, qui est en même temps une fête de la récolte, rappelle l'histoire biblique de la longue marche des Hébreux dans le désert en direction de la terre promise, soit quarante ans sans autre recours que la présence de Dieu, présence manifestée par une nuée : « La nuée couvrit la Tente de la rencontre et la gloire du Seigneur remplit la demeure. Moïse ne pouvait pas entrer dans la Tente de la rencontre, car la nuée y demeurait et la gloire du Seigneur remplissait la demeure. Quand la nuée s'élevait au-dessus de la demeure, les fils d'Israël prenaient le départ pour chacune de leurs étapes » (*livre de l'Exode* 40,34-36).

Voici deux passages de la *Bible* qui décrivent l'ordonnance de la fête des Tentes : « En outre, le quinze du septième mois, après avoir récolté les produits de la terre, vous irez en pèlerinage fêter le Seigneur pendant sept jours. Le premier jour sera jour de repos, le huitième jour sera jour de repos. Le premier jour, vous vous munirez de beaux fruits, de feuilles de palmiers, de rameaux d'arbres touffus ou de saules des torrents, et vous serez dans la joie pendant sept jours devant le Seigneur votre Dieu. Vous ferez ce pèlerinage pour fêter le Seigneur, sept jours par an. C'est une loi immuable pour vous d'âge en âge : le septième mois vous ferez ce pèlerinage. Vous habiterez sous la tente pendant sept jours. Tout indigène en Israël doit habiter sous la tente, pour que d'âge en âge vous sachiez que j'ai fait habiter sous la tente les fils d'Israël, lorsque je les ai fait sortir du pays d'Égypte. C'est moi, le Seigneur, votre Dieu » (*livre du Lévitique* 23,39-43) ; « Quant à la fête des Tentes, tu la célébreras pendant sept jours lorsque tu auras rentré tout ce qui vient de ton aire et de ton pressoir. Tu seras dans la joie de ta fête avec ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, le lévite, l'émigré, l'orphelin et la veuve qui sont dans tes villes. Sept jours durant, tu feras un pèlerinage pour le Seigneur ton Dieu que le Seigneur aura choisi, car le Seigneur ton Dieu t'aura béni dans tous les produits de ton sol et dans toutes tes actions, et tu ne seras que joie » (*livre du Deutéronome* 16,13-15).

De nos jours, dans des tentes ou autres habitats provisoires, sans le confort rassurant d'une maison, les Israélites manifestent leur confiance en la providence de Dieu, y étudiant les *Écritures* (la *Bible juive* qui constitue aussi la première partie de la *Bible chrétienne*), y mangeant, y dormant. Et le huitième jour, jour de transition entre la fête et l'ordinaire des jours, ils fêtent "la joie de la Loi", cette Loi qui d'après la *Bible* fut donnée lors de cette marche au désert des Hébreux.

On peut donc faire des parallèles entre cette fête des Tentes et le *livre de Qohéleth* tels que l'incertitude apparente de la vie symbolisée par la tente, les joies éphémères du moments présents comme de manger les premiers fruits de la récolte. Mais il y a plus dans cette fête que dans notre livre, car il y a également une confiance envers Dieu dans la réalisation de ses promesses.

Pour le sage, uniquement sage pourrait-on dire, il n'y a d'assuré que ceci, comme nous l'avons vu : en vivant avec sagesse, on peut éviter autant que faire se peut les malheurs et pouvoir peut être profiter de certains bonheurs dans le moment présent. Mais pour celui qui a confiance dans la fidélité de Dieu à ses promesses, s'ajoute à la sagesse l'espérance. Comme le sage, il se reconnaît ignorant sur le cours des choses et il sait qu'un malheur peut le prendre comme les poissons qui se font prendre au filet. Mais il fait confiance à Dieu qui, lui, connaît le cours des choses et plus encore est fidèle à ses promesses. Même si sa vie, au vue de sa finitude, n'est certes que "vapeur d'un souffle brumeux", il a un allié solide sur qui s'appuyer.

Serait-il alors un sage doublé d'un doux rêveur ? Non, en ce sens que cette espérance n'est pas sans conséquence dans l'existence elle-même, dans la manière de la vivre y compris lorsque vient le malheur, car il est quelqu'un avec qui on peut tout partager même lorsque l'on est « seul, sans compagnon » (Qo 4,8). Car outre une vision qui manque d'espérance, Qohéleth à une perspective quelque peu égocentrique et utilitariste : il souhaiterait que la vie soit réussie en terme de rétribution pour ce que l'on a fait soi-même. Or, le fondement de la Loi est ailleurs car il consiste en ceci : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton être et de toute ta force » et ce qui lui est d'égal importance : « Tu aimeras ton prochain [qu'il soit sage ou insensé, bon ou mauvais] comme toi-même ». L'amour est par conséquent premier tandis que la sagesse y est alors seconde comme un outil pour manifester de manière juste cet amour, et la justice entendu dans son sens large y est aussi seconde comme manifestations, signes visibles de cet amour.

Si être participant de la réalisation des promesses de Dieu peut consister à réaliser des choses, comme de partager une fête avec la veuve et l'orphelin ainsi qu'avec l'émigré, ce peut être aussi d'aimer et de seulement aimer, malgré le malheur, l'injustice ou la décrépitude que l'on peut subir. Cet amour ne produira peut être rien de tangible, mais est de grande valeur quelle que soit les apparences. Quant à l'amour de Dieu, il nous est à chaque instant assuré.

La présence du Christ et le don de l'Esprit

Des quatre *évangiles*, seul celui selon Jean fait mention d'une « fête des Tentes », au chapitre 7, où durant cette fête il nous est relaté que les gens de l'époque sont divisés au sujet de l'identité de Jésus, de celui qui a « établi sa tente parmi nous » d'après le prologue de cet évangile.

Des versets 14 à 24 de ce chapitre 7, il est écrit : « Alors qu'on était déjà au milieu de la fête, Jésus monta au Temple et il se mit à enseigner. Les Juifs en étaient surpris et ils disaient : "Comment est-il si savant, lui qui n'a pas étudié ?" Jésus leur répondit : "Mon enseignement ne vient pas de moi, mais de Celui qui m'a envoyé. Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il saura si cet enseignement vient de Dieu ou si je parle de moi-même. Qui parle de lui-même cherche sa propre gloire. Seul celui qui cherche la gloire de Celui qui l'a envoyé est véridique et il n'y a pas en lui d'injustice. N'est ce pas Moïse qui vous a donné la Loi ? Or aucun de vous n'agit selon la Loi : pourquoi cherchez-vous à me faire mourir ?" La foule lui répondit : "Tu es possédé d'un démon ! Qui cherche à te faire mourir ?" Jésus reprit la parole et leur dit : "Je n'ai fait qu'une seule œuvre et

tous vous êtes étonnés. Moïse vous a donné la circoncision – encore qu'elle vienne des patriarches et non pas de Moïse – et vous la pratiquez le jour du shabbat. Si donc un homme reçoit la circoncision un jour de shabbat sans que la loi de Moïse soit violée, pourquoi vous irriter contre moi parce que j'ai guéri complètement un homme un jour de shabbat ? Cessez de juger selon l'apparence, mais jugez selon ce qui est juste !” »

Le fameux terme du *livre de Qohéleth*, “*hevel*”, se retrouve dans le nom d'Abel, et l'existence d'Abel ne fut pas bien consistante face à l'irritation de son frère (*livre de la Genèse* 4,3-10). Or dans les *évangiles* (*selon Matthieu* en 23,1-36 et *selon Luc* en 11,37-53), Jésus fait mention du « sang d'Abel », mention de tous les assassinats, en particulier des prophètes c'est-à-dire de ceux qui ont appelés à la justice et à la conversion, en invectivant les scribes, légistes et pharisiens qui ferment devant les hommes l'entrée du Royaume de Dieu, eux qui siègent dans la chaire de Moïse, qui ont pris la clé de la connaissance.

Car avec la Loi elle-même, les hommes ont placé sur eux de pesants fardeaux. Jésus doit alors montrer ce qu'est l'importance de la Loi, comme de montrer ce qu'il est bon de faire lors du shabbat – être au service de la vie – ou l'importance de la conversion, de se tourner vers Dieu dans le désir d'être ajusté à Lui et à son amour, et ce malgré l'absurdité du mal par lequel on peut rencontrer la mort, du fait des hommes ou par accident, sans être de plus grands pécheurs que les autres (*évangile selon Luc* 13,1-5).

« Le dernier jour de la fête, qui est aussi le plus solennel, Jésus, debout, se mit à proclamer : “Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. De celui qui croit en moi, comme le dit l'Écriture, couleront des fleuves d'eau vive”. Il désignait ainsi l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui : en effet, il n'y avait pas encore d'Esprit parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié » (*évangile selon Jean* 7,37-39). Plus loin dans cet *évangile*, il est écrit : « Lorsque viendra le Paraclet que je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra lui-même témoignage de moi ; et à votre tour, vous me rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi depuis le commencement » (15,26-27).

Qu'il soit dans sa jeunesse ou au soir de sa vie, le chrétien peut donc avoir le cœur à la fête car Jésus-Christ a établi sa tente parmi nous et parce que Dieu fait don de son Esprit⁹ par lequel il nous est donné d'être dans le sens d'un accomplissement de la Loi : témoigner qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime ; se laisser émonder si l'on ne veut pas à notre tour placer de pesants fardeaux sur nous-mêmes ou sur les autres ; porter du fruit pour qu'ainsi, par les œuvres accomplies, par l'amour exprimée, des vies puissent être considérée comme étant bien plus, malgré les apparences ou les normes fixées par les hommes, que “vapeur d'un souffle brumeux”.

9 Sur le don de l'Esprit, voir le chapitre concernant le *livre de Ruth*.

Comment !

Dans la liturgie synagogale, le *livre des Lamentations* est lu le jour commémorant les deux destructions du Temple de Jérusalem, la première par Babylone (en -586) et la seconde par Rome (en 70). L'œuvre comprend cinq poèmes, où les quatre premiers sont des poèmes alphabétiques, les vingt-deux lettres de l'alphabet hébreu se retrouvant successivement au début des vingt-deux vers, où le dernier qui n'est pas alphabétique contient par contre également vingt-deux vers, et où trois d'entre ces poèmes (le premier, le deuxième et le quatrième) débutent par « Comment ! ».

Ce cri est un cri de stupeur face à une Jérusalem mise à sac, alors que l'on disait que Dieu y faisait résider sa gloire dans le Temple. Ces poèmes pleurent la ruine de Jérusalem et de sa population, détaillent les malheurs subis considérés comme la conséquence de son péché envers Dieu, chantent l'espoir de la venue d'un châtiment contre les autres nations puisqu'elles aussi sont pécheresses et chantent également un espoir mais incertain d'un terme à ce qui était considéré comme la manifestation directe de la colère de Dieu : « Fais-nous revenir vers toi, Seigneur, et nous reviendrons ; renouvelle nos jours comme dans l'ancien temps. À moins que tu nous mettes vraiment au rebut, tu t'irrites contre nous beaucoup trop » (*Lm* 5,21-22).

Sans qu'il ne soit fait mention d'un auteur, ce livre a été attribué par certains au prophète Jérémie. En effet, d'après la *Bible*, celui-ci a par exemple annoncé et a été contemporain de la destruction de Jérusalem, utilisé l'expression « Comment ! » dans les oracles concernant les nations (*Jr* 48,17.39 ; 49,25), parlé d'un appel aux pleureuses (*Jr* 9,16-21), groupes de femmes chargées de faire des lamentations. Cependant, on peut considérer que ce livre fut plutôt le chant de désolation d'une personne ou d'un groupe de personnes qui n'ont pas écouté les annonces de Jérémie. Pourquoi Jérémie aurait chanté sa stupeur face à une Jérusalem détruite puisqu'il avait annoncé sa chute ? De plus, alors que le quatrième poème fait mention d'une attente, certes déçue, d'un secours par une nation (*Lm* 4,17), le *livre de Jérémie* indique clairement que l'Égypte (avec qui Jérusalem était en alliance) ne viendra pas la secourir (*Jr* 37,5-7). Plus encore, à la différence d'une timide espérance dans le *livre des Lamentations*, l'annonce d'un nouveau temps de grâce est clairement annoncé dans le *livre de Jérémie*.

Avec cette espérance, même faible, ou cette annonce d'un temps de grâce, on pourrait se contenter de dire qu'en somme, avec Dieu, tout se termine bien. Cependant, cela ne peut occulter la violence subie telle que le narre ce *livre des Lamentations* où mourir par les armes peut être préféré à avoir la vie sauve mais en dépérissant par la faim (*Lm* 4,9). De même, reste ouverte la question de la présence des guerres dans la *Bible* et par là d'un “Dieu des armées” ; la question d'un péché individuel mais également collectif où la faute des pères retombe sur les fils (*Lm* 5,7) ; d'une colère de Dieu, d'un jugement du peuple d'Israël et de celui des autres nations, etc. Et que penser de tout cela alors que Jésus-Christ, comme Jérémie, a lui aussi prophétisé contre le Temple (*évangile selon*

Matthieu 24,2) et contre Jérusalem : « Jérusalem ! Jérusalem ! toi qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous n'avez pas voulu ! Et bien ! elle va vous être laissée déserte, votre maison »¹⁰ (*Mt 23,37-38*) ?

Avec ces sujets, il est assez aisé de se méprendre et par là de condamner hâtivement nombre de discours et de récits bibliques ou, à l'inverse, de s'en servir comme justificatif d'idéologies ou d'actions réellement condamnables, comme des “guerres saintes” ou on ne sait quelle croisade. Il importe de tenir compte que l'histoire dont la *Bible* fait écho est une histoire en lien avec un univers conceptuel particulier qui est pluriel et qui a évolué (par exemple divers textes ne disent pas la même chose de la royauté), inscrit dans des époques, des lieux, des rapports géopolitiques et sociologiques singuliers. Tout cela a donc eu une incidence sur la manière dont ont été considérés Dieu ainsi que les compréhensions ou incompréhensions de ce que Dieu a voulu révéler.

Loin de vouloir justifier une quelconque théologie du châtiment qui plus est collectif, mais puisque l'univers conceptuel de ceux qui ont pensé et rédigé telle partie de la *Bible* était à un stade particulier dans le cours de l'histoire de l'humanité, on peut également considérer que Dieu a adapté ce qu'il voulait faire connaître à ce que l'homme était capable de recevoir, révélant ainsi progressivement ce qu'il est ainsi que ses desseins pour l'homme. Pour le dire autrement, le fait qu'il était appelé “Seigneur des armées” est certes lié aux croyances tout comme aux contextes de l'époque, mais n'en a pas moins révélé quelque chose de Dieu et quelque chose de l'humaine condition. Pour approcher cela, commençons par regarder ce que fut la mission du prophète Jérémie tel qu'elle se donne à lire dans le livre biblique du même nom.

Le prophète Jérémie

Le peuple auquel appartient Jérémie a été choisi, “adopté” par Dieu pour témoigner de son Nom, de ce qu'il est, et par conséquent pour témoigner de sa justice. Mais, à une époque où ce peuple fit contre-témoignage, Dieu, d'après la *Bible*, se manifesta auprès de Jérémie pour qu'il soit son prophète, son porte-parole, jusqu'à signifier son message par des actions symboliques (tels *Jr 13,1-11* ; *19,1-13* ; *32,6-15*).

Cependant, pour Jérémie, ce ne fut pas si simple. Il objecta son âge (*Jr 1,6*). Dieu lui fit alors savoir sa réponse : « Ne dis pas : Je suis trop jeune. Partout où je t'envoie, tu y vas ; tout ce que je te commande, tu le dis ; n'aie peur de personne : je suis avec toi pour te libérer – oracle du Seigneur » (cf. *Jr 1,7-8*). Plus encore, face à d'autres personnes qui se prétendaient prophètes, Jérémie ne pouvait juger de lui-même de la vérité de ce qu'ils disaient avec conviction et qui était plausible (*Jr 28,6-9*). Dieu lui fit savoir qu'il ne les avait pas mandatés (*Jr 14,14*) et dénonça leur imposture (*Jr 23,16* ; *28,12-17*), eux qui persistaient à dire que « tout va bien » (cf. *Jr 6,14*).

10 Seuls les *évangiles* mentionnent cette prophétie sur le Temple et Jérusalem à l'époque de l'empire romain, à l'inverse des seuls textes retenus dans la *Bible juive*.

Son peuple n'écoula pas la parole de Jérémie que l'on peut estimer dépourvue de nuances : c'est tout ou rien. Même écrit, le message fut refusé : Yoyaqim, alors roi, imperturbable, anéantit morceau par morceau un rouleau manuscrit (*Jr* au chapitre 36). La réalité n'est-elle pas un mélange de bien et de mal, c'est-à-dire jamais entièrement bonne ou entièrement mauvaise ? Dieu n'est-il pas le Dieu proche, familial (*Jr* 23,23) ? Cependant, la fidélité de Dieu à ses promesses n'empêche pas l'exercice de sa justice (*Jr* 23,1-8). Le peuple de Jérémie croyait que la miséricorde de Dieu, son amour viscéral pourrait-on dire, irait jusqu'à annuler sa justice (*Jr* 3,4-5) ! Il s'était donc enfermé dans de fausses sécurités, comme celle de la présence de Dieu au Temple (*Jr* 7,4.10). Mais Dieu leur retira sa prévenance et sa gloire, d'après un autre prophète, quitta ce sanctuaire (*livre d'Ézéchiél* 10,18). Dieu n'est plus dans nos cultes et leurs lieux si nous méprisons sa justice.

Il nous est dit que Jérémie n'avait pas souhaité de lui-même le malheur sur le royaume israéliten de Juda (*Jr* 17,16), mais que Dieu lui fit comprendre l'état de la société. (La prophétie de Jérémie est également une harangue contre les nations voisines et contre Babylone qui fut considérée à l'époque comme instrument de la justice de Dieu pour un temps.) Après une enquête sur Jérusalem, Jérémie dû se rendre à l'évidence : le peuple tout entier (petites gens et puissants), était ancré dans la fausseté (*Jr* 5,1-6), car « chacun berne son compagnon, plus de paroles vraies ! Ils entraînent leur langue aux paroles menteuses. Dans leur perversion, ils ne peuvent plus revenir. Brutalité sur brutalité, tromperie sur tromperie ! Ils refusent de me connaître, oracle du Seigneur » (*Jr* 9,4-5) ; « un Nubien peut-il changer de peau ? une panthère de pelage ? et vous, les habitués du mal, pourriez-vous faire le bien » (*Jr* 13,23).

L'injustice fut si grave que Dieu demanda à Jérémie de se mettre comme en retrait de son propre peuple qui avait été trop loin dans l'iniquité.¹¹ Il lui demanda ainsi de n'avoir ni femme ni enfant et de ne pas être en communion avec ses compatriotes qu'ils soient dans l'affliction ou dans la joie (*Jr* 16,1-9). L'injustice fut si grave que Dieu demanda à Jérémie ne pas intercéder en leur faveur, car même si Moïse et Samuel (deux grandes figures du peuple d'Israël) auraient intercédé, Dieu n'aurait

11 Si Jérémie fut pour Dieu un porte-parole, il resta homme et un homme parmi un peuple. Si devant les hommes Jérémie n'était plus que messenger, porte-parole – car cette parole le dépassait puisque étant comme un feu dévorant qui l'épuisait quand il voulait la contenir (*Jr* 20,9) et qu'il ne pouvait non plus forcer à venir (*Jr* 42,4.7) –, devant Dieu, il exprima sa parole à lui, ses questions (*Jr* 12,1) et ses plaintes (*Jr* 15,10). Jérémie dû donc faire un effort constant pour assumer dans sa vie cette parole suscitée par Dieu. De plus, les hommes, y compris parmi ses intimes, en rejetant cette parole, ne pouvaient que rejeter Jérémie. Et Jérémie, accueillant cette même parole, ne pouvait que se mettre à l'écart de leurs injustices et finalement de ceux-ci que les commettaient (*Jr* 15,17). Les annonces de Jérémie entraînèrent donc comme conséquence qu'il fut solitaire non comme un ermite, mais tel un éternel révolté, un inadapté social qu'on maltraite parce que ce qu'il annonce dérange (*Jr* 20,1-6 ; 37,15-16). Jérémie eut cependant quelques alliés proche du pouvoir : Ahikam (*Jr* 26,24) qui le protégea de la mort et c'est pourquoi il n'a pas fini comme un autre fidèle prophète de son temps, Ouriyahou, que le roi Yoyaqim fit tuer (*Jr* 26,20-23) ; le scribe Baruch ; Eved-Mélek, un Nubien au service de la cour du roi qui intercédait pour Jérémie (*Jr* 38,1-13). En somme, Jérémie fut comme un marin fidèle, mais n'ayant cessé de dire que le navire allait dans la mauvaise direction. Il fut donc autant fidèle à la parole de Dieu qu'à son peuple (*Jr* 13,15-17).

pas changé d'avis (*Jr* 15,1). En effet, il annonça en avoir assez d'accorder un sursis (*Jr* 15,6) à un peuple qui ne se convertissait pas ou, lorsqu'il se convertissait, n'y restait pas fidèle (*Jr* 34,8-20). À l'inverse, le *livre de Jonas*, sorte de conte, prophétise qu'une sincère et profonde conversion éloigne la condamnation et en cela nous dit que la prophétie venant de Dieu n'est donc pas en contradiction avec la liberté humaine.¹² Avec le *livre du prophète Jérémie*, nous voici donc en pleine confrontation entre la justice de Dieu et l'injustice de l'homme, en particulier lorsque cette injustice devient collective et, ne l'oublions pas, homicide.

Péché individuel et collectif

Le péché individuel est le fait d'une personne : « Mais il ne mit pas à mort les fils des meurtriers [de son père], selon ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse, où le Seigneur a donné cet ordre : Les pères ne seront pas mis à mort pour leur fils ; les fils ne seront pas mis à mort pour leurs pères ; c'est à cause de son propre péché que chacun sera mis à mort »¹³ (*second livre des Rois* 14,6 qui reprend le *livre du Deutéronome* 24,16) ». Quant au péché collectif, il concerne donc une communauté humaine. Il est comme une pente descendante que prend cette communauté, pente qu'elle ne peut plus remonter s'il n'y a pas de prise de conscience collective et une prise de conscience suffisante. Dans un tel contexte, il est plus facile de faire le même péché que font la plupart, voire d'y être solidaire pour réaliser ce péché, plutôt que de résister et encore faut-il avoir suffisamment conscience que c'est un péché. Ainsi, même si chacun devrait être jugé à cause de son propre péché, le jugement peut en quelque sorte devenir collectif puisque tous font le même.

D'après la *Bible*, le péché qui entraîna ici la pente descendante fut d'abord cultuel. Mais il faut avoir à l'esprit que ce péché cultuel, donc de rapport avec le divin, que Jérémie comme d'autres prophètes dénoncèrent, consista jusque dans la prostitution dite sacrée de femmes et d'hommes, ainsi que dans le sacrifice d'enfants. Et ce péché cultuel, éloignant de Dieu et de sa volonté de justice, entraîna d'autres, purement sociaux : vous vendez le pauvre pour prix d'une paire de sandale, dénonça par exemple le prophète Amos (*livre du prophète Amos* verset 8,6).

De plus, dans ce lien entre péché individuel et collectif, le peuple d'Israël a dans son histoire, en demandant un roi, lié le péché individuel (ou à l'inverse la droiture individuelle) de son roi avec son péché collectif (ou sa droiture collective).¹⁴ Il nous est dit que ce peuple demanda un roi non par

12 La prophétie au sens biblique est donc conditionnée : l'avenir sera ceci si vous ne changez pas de voie (ou l'avenir de ces gens-là fut cela car ils n'eurent pas changé de voie). Une autre manière de l'exprimer est qu'un prophète est quelque part un homme très réaliste, en ce sens qu'il voit que si la situation ne change pas, tel événement finira inévitablement par survenir.

13 Comme souvent dans la *Bible*, il est bon de considérer la dynamique, la direction vers laquelle tend un commandement plutôt que là où il en est à telle époque. Ce commandement n'est certes pas encore l'abolition de la peine de mort, mais c'est déjà une régulation de cette peine de mort : chacun ne doit être jugé que pour ses propres faits et non pour ce qu'a fait un membre de sa famille ou de son clan.

14 Il y avait désormais en quelque sorte double alliance, dans le sens d'une alliance entre le Seigneur et le roi ainsi que son peuple et d'une alliance entre le roi et son peuple (*premier livre des Rois* 6,11-13 et *second livre des Rois* 11,17).

avis de Dieu, mais uniquement pour être comme les autres nations (*premier livre de Samuel* 8,5). Le risque pour ce peuple lui-même, énoncé par le prophète Samuel, était de se retrouver esclave de ce roi (*I S* 8,10-17) et par la même occasion de le suivre lui plutôt que Dieu. Voilà pourquoi les commandements sur le roi en *Deutéronome* 17,14-20 énoncent une gouvernance politique en indiquant principalement que le roi devait être pris parmi le peuple (en être solidaire), choisi par le Seigneur, rester humble devant ses frères (son peuple) et observer la Loi. Un roi qui ne serait plus assez serviteur de Dieu rendrait donc son peuple plus ou moins esclave et du roi et du péché : « Il fit ce qui est mal aux yeux du Seigneur ; il marcha dans le chemin de Jéroboam [roi au Nord] et imita le péché qu'il avait fait commettre à Israël » (*premier livre des Rois* 15,34).

Or, si le roi David fut un grand pécheur, il n'a jamais eu d'autre dieu que Dieu : On peut d'ailleurs considérer que c'est uniquement ce qui fit sa “droiture” et que celle-ci consista en une capacité à se convertir, à revenir de ses errements. Il n'en fut pas de même pour son fils Salomon (*premier livre des Rois* 11,1-2), ce qui entraîna une division du royaume en deux, nommés Israël au Nord et Juda au Sud, alors même qu'une royauté est sensée signifier une unité. Et pour chacun de ces deux royaumes, il nous est dit que la pente descendante du péché collectif alla trop loin aux yeux de Dieu : « Je délaisserai le reste de mon patrimoine [ici le royaume du sud] : je les livrerai aux mains de leurs ennemis, ils seront la proie et le butin de tous leurs ennemis, parce qu'ils ont fait ce qui est mal à mes yeux et qu'ils n'ont cessé de m'offenser depuis le jour où leurs pères sont sortis d'Égypte jusqu'à ce jour » (*second livre des Rois* 21,14-15).

Cependant, même si le peuple d'Israël en ses deux royaumes fut ainsi égaré dans une grave injustice et dans le refus d'en prendre conscience, pourquoi une telle punition ? En ce domaine plus qu'ailleurs peut être, il est bon de prendre du recul par rapport à l'époque de ces événements et de celle où ils ont été relatés et compilés. On peut en effet considérer que si Dieu retire sa prévenance, alors l'homme est en totalité livré à lui-même, mais également aux autres et, en ce temps-là d'un contexte où c'est un peuple géographiquement situé qui est choisi pour manifester son Nom, c'est ce peuple qui est livré à lui-même face à la puissance conquérante de l'empire Babylonien. Dans un environnement d'alliances et d'hostilités entre les nations (cela explique le nombre de récits guerriers dans la *Bible*) le peuple d'Israël ne pouvait pas rester un peuple libre s'il ne menait aucun combat (la *Bible* ne présente pas une humanité idyllique). Dans un tel contexte géopolitique, une pente descendante en terme de justice a donc d'inévitables conséquences. Les prophètes en eurent conscience, ce qui fit par exemple pleurer Élisée (*second livre des Rois* 8,11-13).

Si cela avait été écrit de nos jours, nous aurions donc peut-être exprimé que l'empire Babylonien ne fut la “main de la colère de Dieu” que de manière indirecte, par effet de conséquence. Mais il paraît assez clairement que l'on considérait Dieu ou autres divinités comme étant directement les instigateurs des événements tels qu'ils étaient apparents, bien que des passages de la *Bible* invitaient déjà au discernement : par exemple, comme l'on fait savoir les prophètes, la bonne situation matérielle du pays ne signifiait pas nécessairement que Dieu était satisfait du comportement de son peuple. Et pour revenir sur le “châtiment”, on peut également nuancer. Même le prophète Jérémie

qui annonça le saccage de Jérusalem, prophétisa comment s'en sauver : « Ainsi parle le Seigneur : Celui qui restera dans cette ville mourra par l'épée, la famine et la peste ; celui qui en sortira pour aller rejoindre les Chaldéens vivra, et il s'estimera heureux d'avoir au moins la vie sauve ; oui, il restera en vie » (*Jr* 38,2). Même les enfants, ceux que l'on présente comme les “innocents”, avaient donc un moyen d'être sauvés, à condition que ceux qui en étaient responsables assument leur propre liberté de choix et de conscience.

L'épreuve purificatrice

Avec ce péché collectif du peuple d'Israël, fut énoncé ceci : « Comment pouvez-vous dire : “Nous avons la sagesse, car la loi du Seigneur est à notre disposition.” Oui, mais elle devenue une loi fausse sous le burin des juristes » (*Jr* 8,8) ; « La faute de Juda est écrite avec un burin de fer, à la pointe de diamant ; elle est gravée sur la table de leur cœur » (cf. *Jr* 17,1). Ici, les fils sont condamnés pour la faute de leur père, mais parce qu'ils la commettent pareillement, voire agissent encore plus mal qu'eux (*Jr* 16,10-12). L'alliance entre Dieu et son peuple est donc rompue (*Jr* 11,1-13), car le cercle vicieux du péché collectif vers toujours plus de mal est devenu trop profond : « Leurs actions rendent impossible leur retour à leur Dieu » (cf. *livre du prophète Osée* 5,4). Le peuple d'Israël est ainsi en incapacité de manifester la sainteté de Dieu, cette sainteté source de bénédictions. Le “châtiment” qui consista à se retrouver sans aide face à l'empire conquérant babylonien et à se retrouver en exil forcé fut donc inévitable.

Mais ce serait être réducteur de cette pensée biblique que de n'y voir qu'une forme de punition, même indirecte, car il s'agit aussi et surtout d'un passage vers une épreuve purificatrice, dans le sens où elle seule fut désormais à même de faire sortir les membres de ce peuple d'Israël de leur entêtement au péché. Avec l'exil, la sortie forcée de leur terre promise donnait aux membres de ce peuple la possibilité de prendre du recul et ainsi de sortir de leur aveuglement. Il y a donc aussi l'idée que, non pas l'invasion babylonienne, mais les conséquences de cette invasion furent une épreuve purificatrice d'un tel péché : « En ce jour-là, tu n'auras plus à rougir de toutes tes mauvaises actions, de ta révolte contre moi ; car à ce moment-là, j'aurai enlevé du milieu de toi tes vantards orgueilleux et tu cesseras de faire l'arrogante sur ma montagne sainte » (*livre du prophète Sophonie* 3,11).

De manière semblable, combien de va-t-en-guerre, concernant les conséquences d'un conflit, n'ont cru les tenants de solutions efficacement pacificatrices qu'une fois, hélas, la guerre bien établie ? À cause de l'aveuglement de l'homme, le malheur qui n'est ni souhaitable ni d'aucune manière une bonne chose – et qui n'est pas “l'épreuve purificatrice” – devient cependant inévitable. Et concernant bien des hommes (individus ou communautés humaines), ce n'est qu'en voyant les conséquences d'un malheur qu'ils prennent enfin conscience de leurs errements, conséquences pourtant bien souvent annoncées par au moins quelques individus, mais que la plupart ne veulent

écouter, car cette écoute nécessite une conversion dans la manière de penser et d'agir.¹⁵ Ce qui constitue donc ici à proprement parler l'épreuve purificatrice, c'est la prise de conscience au sein des conséquences du malheur ; épreuve purificatrice qui aurait pu n'être qu'un mouvement de conversion sans affliction si cette conversion avait été effectuée avant que le malheur devienne inévitable.

Le jugement des nations

Si à cause de son péché il en fut ainsi pour le peuple d'Israël dont on nous dit qu'il reçu et accepta mission de révéler la volonté de Dieu y compris en matière de justice sociale, pourquoi Dieu fut présenté comme Dieu des armées et plus encore pourquoi y a-t-il chez les prophètes mention d'un jugement des nations ? Autrement dit, ne serait-ce qu'une manière d'exprimer l'histoire, selon les croyances de l'époque concernant l'agir de Dieu, dans un contexte géopolitique particulier fait de conflits guerriers entre clans, peuples, royaumes et empires ?

On peut considérer qu'il y a de cela, mais qu'il y a également plus. Si le peuple qui se rattache au patriarche Israël fut choisi par Dieu, les autres nations ne sont pas présentées comme dénigrées par Dieu, bien au contraire, en particulier celles, dans le contexte biblique, entourant le territoire sur lequel le peuple d'Israël est établi. Le Dieu d'Israël est aussi le Dieu de toutes les nations et il n'en attend pas moins d'elles en matière de droiture. Par exemple de Tyr, une des cités-royaumes sur le bord méditerranéen : « Ta conduite fut parfaite depuis le jour de ta création, jusqu'à ce qu'on découvre en toi la perversité » (*Ézéchiël* 28,15).

Avec l'existence du peuple d'Israël, il y a donc aussi, ou plutôt il y eut aussi, d'après la *Bible*, condamnations de nations. Dans le *livre de la Genèse*, il est écrit au verset 15,16 que Dieu dit à Abraham : « À la quatrième génération, ta descendance reviendra ici [dans la terre promise] car l'iniquité de l'Amorite n'a pas atteint son comble ». L'*Exode* est présenté à la fois comme une libération des hébreux, des ancêtres vus comme fondateurs du peuple d'Israël, et comme une condamnation de l'Égypte devenue oppressive après avoir été accueillante. L'installation dans la terre promise est présentée à la fois comme une bénédiction pour le peuple d'Israël et comme une condamnation des peuples déjà présents : « Quand le Seigneur ton Dieu les aura repoussés devant toi, ne te dis pas : "C'est parce que je suis juste que le Seigneur m'a fait entrer prendre possession de ce pays." C'est parce que ces nations sont coupables que le Seigneur les a dépossédées devant toi » (*Deutéronome* 9,4).

Le chapitre vingt du *Deutéronome* qui énonce certaines limites concernant les guerres, indique cependant que les peuples de la terre promise, eux seuls, sont voués à l'interdit, c'est-à-dire à l'extermination totale. Que cette extermination totale fut effective ou non, il y a là l'idée d'ôter le

15 Dans le même ordre d'idée, on trouve cette parole de Jésus-Christ dans les *évangiles*, qui reprend une pensée du *livre d'Isaïe* : « Car le cœur de ce peuple s'est épaissi, ils sont devenus durs d'oreille, ils se sont bouché les yeux, pour ne pas voir de leurs yeux, ne pas entendre de leurs oreilles, ne pas comprendre avec leur cœur, et pour ne pas se convertir. Et je les aurais guéris ! » (*évangile selon Matthieu* 13,15).

mal en “ôtant” celui, celle ou ceux qui le commette ou l'ont commis, idée que l'on retrouve dans la *Bible* avec la législation du peuple d'Israël¹⁶ ; cette idée étant liée à une autre, celle du modèle, à suivre s'il est bon, à supprimer s'il est mauvais.

Or ce peuple d'Israël, choisi pour manifester la sainteté de Dieu en étant un peuple modèle, installé dans la terre promise à lui, commet une iniquité plus grande que celle des nations condamnées – « tu as fait apparaître justes tes sœurs, par toutes les abominations que tu as commises » (cf. *Ézéchiel* 16,51) – et, dans ce peuple, Juda (le royaume du Sud) commet une iniquité plus grande qu'Israël (le royaume du Nord, première partie du peuple qui fut envahi et exilé) : « À côté de Juda-la-Perfide, Israël-l'Apostasie peut se déclarer juste » (cf. *Jr* 3,11). Et puisque ce peuple d'Israël a été ainsi condamné, il nous est raconté que les autres nations qui ne se comportèrent pas mieux que lui, furent également condamnés (*Jr* 25,29).

Après l'exil, toujours pas de peuple modèle

Passer le temps de l'exil, de cette forme d'épreuve purificatrice, avec le Retour d'exil, le retour en terre promise, il nous est dit que Dieu refit un nouvel Exode, un nouvel événement fondateur : « Eh bien ! des jours viennent – oracle du Seigneur – où il ne sera plus dit : “Vivant est le Seigneur qui a fait monter les Israélites du pays d'Égypte !”, mais plutôt : “Vivant est le Seigneur qui a fait monter les Israélites du pays du nord et de tous les pays où il les avait dispersés !” » (cf. *Jr* 16,14-16), car il n'a pas rejeté son peuple, tout comme il n'a pas rejeté les autres nations.

Dans le livre qui porte son nom, aux chapitres 7 et 8, il nous est dit que le prophète Zacharie demanda s'il devait encore, tel mois de l'année, jeûner et se lamenter de la chute du pays, désormais terminée. La réponse commence par relativiser ce jeûne formel et récapitule toute l'histoire que nous avons décrite précédemment jusqu'au début de la reconstruction d'un nouveau Temple. Est également annoncé un nouveau temps de bénédiction post-exil, mais toujours conditionné à la justice (*Zacharie* 8,16-17). Puis vient la réponse à proprement dite sur les jeûnes et lamentations commémoratifs où il est dit qu'ils deviendraient « des jours d'allégresse, de réjouissance, de joyeuse fête », là encore conditionné car il est dit à la suite : « Mais aimez la vérité et la paix ». Après cette annonce, est prophétisé un afflux vers Jérusalem de peuples nombreux disant aux Juifs : « Nous voulons aller avec vous, car nous l'avons appris : Dieu est avec vous. »

Sauf que le *livre du prophète Aggée* indique que Dieu lui-même dû insister envers son peuple pour que soit reconstruit le nouveau Temple. Quant au *livre du prophète Malachie*, écrit après la construction de ce nouveau Temple, il est une critique de la manière dont se comportèrent les prêtres de ce sanctuaire. Et si ces deux livres portent sur le culte, sur le respect envers Dieu, n'est cependant pas oublié le respect dû à « l'ouvrier salarié, la veuve et l'orphelin » ainsi qu'à « l'émigré » (cf. *Malachie* 3,5). Passer l'exil forcé, le peuple d'Israël est donc toujours un peuple où la justice n'est pas pleinement accomplie, où sont toujours présents péchés individuels et collectifs.

16 Sur cette législation, sur la Loi contenue dans la *Bible*, voir le chapitre concernant le *livre de Ruth*.

Finalement, quoi qu'il en soit des croyances qui ont sous-tendues toutes ces affirmations contenues dans la *Bible*, on peut constater l'échec du collectif en tant que peuple-modèle établi en un pays, donnant envie à toutes les nations de le suivre dans sa justice et sa foi. Et l'afflux des nations vers Jérusalem, prophétisé sous conditions, n'eut donc pas lieu.

Le Grand Pardon

Si le peuple d'Israël n'a pas réussi à être un modèle ou à l'être suffisamment, c'est parce qu'il n'est pas parvenu à ôter le mal en son sein. Mais, pour le chrétien, l'histoire biblique ne s'arrête pas là. Par le Christ, annoncé également par les prophètes, le fondement de la Loi fut parfaitement accompli et le Nom de Dieu fut révélé sans que cela ne fut faussé par le péché. Mais plus qu'un modèle de justice, Jésus-Christ est venu nous donner les moyens de réaliser cette justice, à commencer par la libération du péché qu'il soit individuel ou collectif.

Cette libération du péché était déjà préfigurée dans le rite annuel du Grand Pardon (appelé également *Yom Kippour*), présenté en *Lévitique* chapitre 16. D'après ce texte, ce rite d'absolution est effectué une fois l'an par le grand prêtre, pour lui, pour le Temple, pour les prêtres et pour tout le peuple. C'est ce jour-là que le grand prêtre allait dans le Saint des Saints du Temple, ce lieu qui était en quelque sorte réservé à Dieu seul au sein du territoire du peuple d'Israël. Il est notable que durant le rite, l'un des boucs est envoyé dans le désert à “Azazel” (nom dont l'étymologie est incertaine). Des traditions comprennent Azazel comme étant un démon et ce n'est pas dénué de sens. Le grand prêtre impose les mains sur ce bouc et confesse les péchés du peuple d'Israël. Le bouc emporte sur lui toutes leurs fautes vers une terre stérile.¹⁷ Par cet animal qui est conduit à Azazel, c'est donc le péché qui est symboliquement transporté, redonné au démon qui récupère ainsi ce qui lui appartient en propre : le mal. Ainsi, le peuple avait là comme un moyen d'introspection sur son péché et la place à donner à Dieu qui aurait pu lui éviter de s'enfoncer dans un chemin d'iniquité.

Le Christ, avant son baptême, alla également dans le désert. Mais il n'est pas porteur du péché, car il est sans péché. Il n'avait rien donné au démon, sinon la parole de Dieu et cette parole confondit le démon, celui-là même qui avait apporté confusion entre le bien et le mal au genre humain. Face au Christ, le démon se révéla n'être que mal, même lorsqu'il utilisa lui-même la parole de Dieu (*évangile selon Matthieu* 4,1-11). Désormais, par le Christ, la connaissance du bien et du mal peut être éclairée par un discernement clair entre le bien et le mal, à condition d'être ajusté à ce même Christ.

Et Jésus-Christ, après son séjour au désert est alors devenu comme un bouc émissaire, venu prendre sur lui le péché et ses conséquences (cf. *évangile selon Matthieu* 8,17). Cela le conduisit à être l'agneau de Dieu qui enlève le péché, qui nous rachète gratuitement de nos injustices, comme cela

17 Ce rite sur ce bouc ne le fait donc pas souffrir. Même s'il conduit au terme du chemin à la mort, l'enfer en notre monde ne fait pas souffrir, à la différence par exemple d'un temps de regret. Car l'enfer, c'est la dureté du cœur, c'est le cœur stérile en amour. L'enfer n'est pas la croix. Car à l'inverse, ceux qui subissent le mal ne vivent pas un enfer mais bien plutôt un calvaire.

était prophétisé dans le *livre d'Isaïe* (*Is* 52,3 par exemple). Et ce Grand Pardon opéré par Jésus-Christ y est définitif, offert une fois pour toute à tous, que nous acceptions dans notre liberté la miséricorde purificatrice ou non.

La communauté de l'Évangile

Malgré ce Grand Pardon qu'il allait offrir par le don total de sa vie, Jésus annonça la destruction du Temple (*évangile selon Marc* 13,1-2), ainsi qu'un temps de tribulation pour la Judée (*Mc* 13,14). D'après les *évangiles*, des élites de la Judée avaient peur d'une intervention des Romains qui conduirait à la destruction du Temple et de leur nation (*évangile selon Jean* 11,48). Or, elles pensaient que l'attitude de Jésus pourrait conduire à une telle intervention et préféraient le voir mourir (*Jn* 11,47-50). Mais ce faisant, elles refusèrent le royaume de Dieu annoncé par Jésus-Christ et se placèrent ainsi entièrement sous celui de César (*Jn* 19,15), et c'est bien comme leur roi, mais comme roi humain, tyran, que les empereurs romains agirent. Jésus n'avait-il pas dit, devant une pièce de monnaie à l'effigie de l'empereur : « Rendez donc à César ce qui est César et à Dieu ce qui est à Dieu » (cf. *évangile selon Matthieu* 22,21) ? Pourtant, on l'a livré pour trente pièces d'argent (*Mt* 27,3-4). Ces élites se sont comportés comme des vignerons homicides (*Mt* 21,33-45). Si Jésus avait désiré rassembler Jérusalem comme une poule rassemble ses poussins, celle-ci continua de faire comme aux temps des prophètes, c'est-à-dire vouloir les réduire au silence (*Mt* 23,37). Jérusalem n'avait pas su trouver la paix, reconnaître le temps où elle a été visitée (*évangile selon Luc* 19,41-44). Au-delà de Jérusalem, Jésus a invectivé les habitants de certaines villes, disant que des villes non juives jadis détruites (par exemple Tyr ou Sodome, cf. *Mt* 11,20-24) se seraient quant à elles converties si elles avaient connu en leur temps pareils bienfaits apportés par Jésus. Et plus généralement, il invectiva ceux qui ne se reconnaissaient pas pécheur, c'est-à-dire ceux qui refusaient de réformer, de remettre en question leurs manières de voir et de vivre.

Le royaume de Dieu que Jésus a inauguré, offert d'abord au peuple d'Israël, fut ainsi donné à un autre peuple que ce peuple d'Israël (*Mt* 21,43 ; 22,1-14), dont les membres ne sont pas d'abord liés à une nation, mais à leur foi en Christ, qu'ils soient juifs ou non-juifs, ce qui n'annihile donc pas leur identité, mais la convertit et la parachève s'ils vivent dans l'accueil et la dynamique de la miséricorde divine. Avec l'Évangile, il ne s'agit plus d'être juste pour que s'accomplissent les promesses, mais d'accueillir la réalisation des promesses en Christ pour être juste. Car la justice du Christ nous justifie telle une eau jaillissant pour la vie éternelle (*évangile selon Jean* 4,14 ; 7,37-39) signifiée par l'eau qui coula de son côté transpercé (*Jn* 19,34), lui le Temple nouveau (*Jn* 2,21).

Ainsi, la conversion est l'acte premier avant l'accomplissement de la justice et c'est bien par un appel à la conversion qu'à été annoncé l'ordre nouveau de l'Évangile, par un fils de prêtre nommé Jean le Baptiste. Avec Jésus-Christ, le Grand Pardon n'est plus la fin d'un cycle où l'on rejette le mal accompli durant ce même cycle, mais un commencement toujours à accueillir pour se relever et se laisser aller à l'accomplissement de la justice. La condition n'est plus de suivre les préceptes de l'alliance à la lettre, mais d'être à l'écoute de Jésus-Christ, ce qui libère et du péché individuel et du

péché collectif. La seule condition est d'être dans le mouvement de la miséricorde et c'est d'ailleurs la seule demande qui est condition dans la prière donné par Jésus, le *Notre Père* : « Remets-nous nos dettes, comme nous avons remis à ceux qui nous devaient » (*évangile selon Matthieu* 6,12). Laisser à chacun, y compris soi-même, la possibilité de se convertir, de s'ajuster à Dieu.

Avec l'avènement de cette bonne nouvelle en Jésus-Christ, ce n'est donc plus un peuple particulier qui est ici appelé, mais des personnes singulières quel que soit le peuple, la famille, le "collectif" dont elles sont issues. On peut d'ailleurs considérer qu'il y avait déjà chez Jérémie l'annonce d'une émancipation de l'individu par rapport au collectif : « Ils ne s'instruiront plus entre compagnons, entre frères, répétant : "Apprenez à connaître le Seigneur", car ils me connaîtront tous, petits et grands » (cf. *Jr* 31,34 : cf. également *évangile selon Matthieu* 23,8-10). Et cette émancipation est une nécessité pour se libérer du péché lorsqu'il est collectif et c'est en cela que l'on peut comprendre là où le Christ nous appelle à l'aimer plus que tout (cf. par exemple *Mt* 10,37). Ainsi, ce n'est plus le collectif, le peuple, qui est appelé à former, à éduquer à la foi l'individu, le croyant, mais ce sont les individus qui sont appelés à former, à constituer, en suivant le Christ, un collectif, une communauté de foi où il fait bon être ensemble.

Enfin, avec l'avènement de cette bonne nouvelle, le mouvement est inversé : ce n'est plus les nations qui viennent vers Jérusalem, mais l'Évangile qui, étant parti de Jérusalem, se diffuse par les disciples du Christ dans toutes les nations, bien entendu à la mesure de ce que font les chrétiens en terme de justice et à la mesure des cœurs qui écoutent ou non, et bien entendu avec la grâce de Dieu qui peut également surgir même là on ne l'attend pas. La tâche du chrétien peut ainsi se voir comme un service rendu à la joie de Dieu devant la libération d'une personne ou d'un peuple qui subissait le mal, et devant la conversion d'un pécheur qui peut permettre un jaillissement de foi et de justice.

Nous n'avons pas à nous lamenter de la destruction de l'éternel Temple de Dieu qu'est Jésus-Christ, puisqu'il a été rebâti, ressuscité trois jours après (cf. *évangile selon Jean* 2,19). Et si nous avons à jeûner, c'est uniquement pour participer à la lutte contre le mal (*évangile selon Matthieu* 17,21) et en le faisant dans la joie (*Mt* 6,17), car Dieu nous veut dans une joie parfaite (*Jn* 15,11) où l'on communie à son amour qui est miséricordieux, lui qui sait mieux que nous ce que la dureté de cœur d'une personne ou d'un groupe humain qui refuse de se convertir peut avoir comme conséquence pour les uns et les autres.

Une histoire symbolique

L'histoire est placée « aux jours du juger des juges » (*Rt* 1,1), période qui d'après la *Bible* se situe après l'installation en terre promise conduite par Josué, le successeur de Moïse, et concerne la génération suivante (*livre des Juges* 2,6-10). Par « juge », il faut plutôt comprendre “justicier”, c'est-à-dire une personne qui, suscitée par Dieu, commande, gouverne et pour la plupart sauve un ou plusieurs clans du peuple d'Israël d'un conflit avec une population ne faisant pas partie de ce peuple d'Israël, telle la population de Moab que l'on situe à l'est de la mer Morte.

Dans notre histoire, la situation de détresse n'est pas un conflit inter-ethnique mais une disette. Face à celle-ci, une famille quitte Bethléem (“Maison-du-pain”) du clan de Juda et émigre dans la campagne de Moab, donc en territoire étranger, à l'image de l'installation en Égypte des ascendants du peuple d'Israël lors d'une famine également (cf. *livre de la Genèse*). Le père de notre famille s'appelle Elimélek (“Dieu-est-mon-roi”), la mère Noémi (“Suave”) et les fils Malhôn (“Maladie”) et Kilyôn (“Fragilité”). Le père décède. Les deux fils prennent chacun une femme moabite : Orpa (le nom évoque la nuque qu'on tourne en partant) et Ruth (le nom évoque l'attachement ou le réconfort).

Les noms-symboles maintenant posés, il ne reste plus qu'à suivre le déroulement du récit. Malhôn et Kilyôn meurent. Puis Noémi apprend que Dieu s'est « occupé de son peuple pour lui donner du pain » (cf. *Rt* 1,6). Donc Bethléem, la Maison-du-pain, est de nouveau remplie. Noémi et ses belles-filles se mettent en chemin, mais Noémi leur demande de retourner vers leur peuple et leurs dieux. Orpa y retourne, tandis que Ruth s'attache à Noémi avec obstination : « où tu iras j'irai et où tu passeras la nuit je la passerai : ton peuple sera mon peuple et ton dieu mon dieu » (cf. *Rt* 1,16). De retour au pays, Noémi dit aux habitants de Bethléem qu'on l'appelle Mara (“Amertume”), car pour elle la perte de ses fils signifie que Dieu aurait “déposé contre elle” (cf. *Rt* 1,21), témoigné en sa défaveur (il s'agit d'une expression juridique).

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Ruth va glaner dans un champ, sans savoir que ce champ est celui de Booz (“Force-en-lui”, nom qui est le contraire de ceux des deux fils). Or Booz est de la famille d'Elimélek. Booz connaît et reconnaît la bonté de Ruth envers sa belle-mère et considère qu'elle a cherché refuge « sous les ailes » de Dieu (cf. *Rt* 2,11-12). Quand Noémi apprend que Ruth a été dans le champ de Booz, elle s'exclame : « Béni soit-il du Seigneur, celui qui n'abandonne sa fidélité ni envers les vivants ni envers les morts ! » (cf. *Rt* 2,20), car Booz est en droit de se marier avec Ruth, de par un précepte qui a pour but de donner une descendance à un défunt n'ayant pas eu d'enfant et qui s'apparente au lévirat (du latin *levir*, beau-frère, cf. *Deutéronome* 25,5-6). Ruth demande alors à Booz de l'épouser, d'étendre « son aile » sur elle (cf. *Rt* 3,9). Mais un autre homme est prioritaire pour accomplir le précepte. Lorsque ce dernier apprend qu'il lui faudrait prendre Ruth pour femme, il délaisse son droit en faveur de Booz. Devant un conseil d'anciens qui exprime une

légitimité juridique, on “dépose”, on prend témoignage en faveur de Booz et Ruth et par-là même en faveur de Noémi. Puis Ruth et Booz ont un fils, Oved (“Serviteur”, sous-entendu de Dieu) que ce livre donne comme ancêtre du roi David.

Plus qu'une histoire d'amour qui finit bien, il s'agit d'une histoire de fidélité : fidélité de Ruth envers Noémi, fidélité de Booz envers Elimélek et ses fils, et finalement fidélité de Dieu envers les hommes. Qu'il y ait un “juge” ou un roi humain, c'est bien Dieu qui finalement se manifeste comme sauveur. Mais sa fidélité envers les hommes s'exerce aussi par l'intermédiaire des hommes, comme dans le *livre des Juges* ou dans le *livre de la Genèse*. Et pour notre histoire, grâce à Ruth, ce qui était un temps d'amertume pour sa belle-mère est devenu un temps de grâce, de suavité.

La fête de la Pentecôte

Le *livre de Ruth* est lu durant la liturgie synagogale lors de la fête de la Pentecôte qui est à la fois la fête des prémices (premiers fruits de la terre) et la fête du don de la loi : « Tu compteras sept semaines ; c'est à partir du jour où l'on se met à faucher la moisson que tu compteras les sept semaines. Puis tu célébreras la fête des Semaines [*Shavouot* en hébreu] pour le Seigneur ton Dieu, en apportant des dons spontanés à la mesure des bénédictions dont le Seigneur ton Dieu t'aura comblé. Au lieu que le Seigneur ton Dieu aura choisi pour y faire demeurer son nom, tu seras dans la joie devant le Seigneur ton Dieu, avec ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, le lévite¹⁸ qui est dans tes villes, l'émigré, l'orphelin et la veuve qui sont au milieu de toi. Tu te souviendras qu'en Égypte tu étais esclave, tu garderas ces lois et tu les mettras en pratique. » (*Deutéronome* 16,9-12). Les prémices y sont considérés comme un signe de la bénédiction de Dieu dont la *Bible* dit qu'il l'a conditionnée à l'observance de la loi dont les préceptes sont considérés comme issus de la parole de Dieu : « J'en prends à témoin aujourd'hui face à vous le ciel et la terre : c'est la vie et la mort que j'ai mises devant vous, c'est la bénédiction et la malédiction. Tu choisiras la vie pour que tu vives, toi et ta descendance, en aimant le Seigneur ton Dieu, en écoutant sa voix et en t'attachant à lui. C'est ainsi que tu vivras et que tu prolongeras tes jours, en habitant sur la terre que le Seigneur a juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob. » (*Deutéronome* 30,19).

Dans notre livre, c'est en étant serviteurs de la loi durant un temps de moisson que Ruth et sa famille d'adoption sont comblées d'un enfant, Oved. En effet, Booz à laisser Ruth glaner dans son champ, or il est écrit : « Si tu fais la moisson dans ton champ, et que tu oublies des épis dans le champ, tu ne reviendras pas les prendre. Ce sera pour l'émigré, l'orphelin et la veuve, afin que le Seigneur ton Dieu te bénisse dans toutes tes actions. [...] Tu te souviendras qu'au pays d'Égypte tu étais esclave [autrement dit, tu te souviendras que les ancêtres de ton peuple furent eux-mêmes émigrés et eurent besoin du secours de Dieu] ; c'est pourquoi je t'ordonne de mettre en pratique cette parole. » (*Deutéronome* 24,19-22). Et la loi du lévirat qui s'apparente à notre précepte qui permet à Booz d'épouser Ruth dit ceci : « Si des frères habitent ensemble et que l'un d'eux meurt sans avoir

18 Membre de la population d'Israël qui était consacrée au service du culte.

de fils, la femme du défunt n'appartiendra pas à un étranger, en dehors de la famille ; son beau-frère ira vers elle, la prendra pour femme et fera à son égard son devoir de beau-frère. Le premier fils qu'elle mettra au monde perpétuera le nom du frère qui est mort ; ainsi son nom ne sera pas effacé d'Israël. » (*Deutéronome* 25,5-6). Mais cette législation, ici plutôt à caractère social, est dans l'histoire de Ruth à la liberté des personnes : rien n'obligeait Ruth à rester avec Noémi, rien n'obligeait Booz à offrir protection à Ruth (*Rt* 2,9) ou à demander à ses ouvriers d'abandonner exprès des épis (*Rt* 2,15-16), ni à l'épouser puisqu'un autre était prioritaire sur le précepte. Plus qu'être au service de la loi, ils ont mis la loi au service des relations humaines. La fidélité à l'autre, l'attachement du cœur, est ainsi plus que la simple observance de la loi, car on se fait soi-même, volontairement, bénédiction pour l'autre.

Ainsi, si le *livre de Ruth* est inséré dans un contexte particulier qu'il ne remet pas en cause (par exemple sur le lévirat), il n'en questionne pas moins notre rapport à la loi. Mais qu'est-ce que cette loi dans la Bible ?

Une législation socioculturelle

Une loi pour être toujours adaptée devrait pouvoir s'appliquer et se justifier en n'importe quel lieu et à n'importe quelle époque. On sait que, pour la *Bible*, elle consiste en son essence en deux commandements : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout cœur, de tout ton être, de toute ta force » (*Deutéronome* 6,5) et « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (cf. *Lévitique* 19,18). On peut considérer que ces deux commandements peuvent être universels et intemporels, mais à condition de n'être dans aucune forme d'idolâtrie où l'on absolutise quelque chose de relatif, soit à la place de Dieu soit en plus de Dieu. Ce que l'on peut idolâtrer, absolutiser, peut être une personne, soi-même ou un autre, une croyance y compris sur Dieu en particulier lorsqu'elle va à l'encontre de ce qu'il est réellement (on peut avoir raison d'être athée de telle et telle conceptions de Dieu). Ce peut être aussi le contenu d'un livre y compris celui de la *Bible*, un commandement positif ou un interdit, ou bien un objet, un animal, etc. En dehors donc de toute idolâtrie, ces deux commandements fondamentaux se situent au niveau de la vie, tournés vers toujours plus de vie.

Pour ce qui est des interdits, commandements “négatifs” (« tu ne feras pas »), ils ont pour but de délimiter la frontière entre vie et mort, entre ce qui porte du fruit et ce qui est mortifère. C'est pourquoi ils sont plutôt secs, arides. L'interdit est en quelque sorte le degré zéro de l'amour tout autant que le degré zéro du mal. Quant aux commandements “positifs” (« tu feras » ou sans être obligatoire : « il est bon de »), ils ont pour but la réalisation du bien.

Interdits et commandements positifs sont plus difficilement intemporels et donc justes, car ils sont en lien avec ce que les hommes comprennent d'eux-mêmes ainsi que de leur environnement et, dans un cadre culturel, en lien également avec ce que les hommes considèrent que Dieu est et considèrent de ce qu'il leur a ou aurait révélé. Ainsi en est-il de la loi du lévirat qui vise, dans une organisation sociale particulière où l'individu n'est considéré comme rien ou si peu en dehors du groupe (et qui est aussi patriarcale), à protéger veuves et orphelins, à protéger également un patrimoine de tout

joué étranger, et qui est aussi une forme de perpétuation de la vie au-delà de la mort. Dans un contexte où l'individu peut vivre bien en étant émancipé du groupe, famille ou clan, cette loi n'a plus lieu d'être, ce qui est heureux, de même qu'elle n'a plus lieu d'être sur le plan religieux si l'on considère une croyance où l'au-delà de la mort peut se vivre au-delà de la matérialité de ce monde (réincarnation ou dilution dans le Tout d'après certains ; résurrection d'après l'Évangile de Jésus-Christ). Clairement, un discernement en profondeur et toujours à renouveler s'impose donc face à n'importe quel commandement.

Une particularité de certains commandements contenus dans la *Bible* et qui concernent le peuple d'Israël est que certains peuvent être qualifiés de culturels, tel que celui-ci : « Parle aux fils d'Israël, dis-leur de se faire une frange sur les bords de leurs vêtements, ceci pour les générations à venir, et de mettre un fil pourpre dans la frange qui borde le vêtement. Il vous servira à former la frange. En le voyant vous vous souviendrez de tous les commandements du Seigneur, vous les accomplirez et vous ne vous laisserez pas entraîner par vos cœurs et par vos yeux qui vous mèneraient à l'infidélité. Ainsi vous penserez à accomplir tous mes commandements et vous serez saints pour votre Dieu. » (*livre des Nombres* 15,38-40). Jésus lui-même observa ce commandement (*évangile selon Matthieu* 9,20). Cependant, il dénonça aussi l'hypocrisie qui lui y est parfois liée : « Ils lient de pesants fardeaux et les mettent sur les épaules des hommes, alors qu'eux-mêmes se refusent à les remuer du doigt. Toutes leurs actions, ils les font pour se faire remarquer des hommes. Ils élargissent leurs phylactères [objet que l'on porte et qui contient un extrait de la *Bible*] et allongent leurs franges. Ils aiment à occuper les premières places dans les dîners et les premiers sièges dans les synagogues, à être salués sur les places publiques et à s'entendre appeler "Maître" par les hommes » (*évangile selon Matthieu* 23,4-7).

Au risque de l'hypocrisie, d'un repli identitaire jusqu'à l'enfermement dogmatique (*Mt* 23,13), ces commandements place la culture au service du culte, afin que le peuple d'Israël montre la sainteté du nom de Dieu. À cela on peut intégrer les prescriptions alimentaires.¹⁹ En effet, ces prescriptions culturelles doivent permettre au peuple d'Israël de réellement vivre séparés, c'est-à-dire différemment des autres peuples, ceci toujours dans le but de manifester la sainteté de Dieu (cf. *Lévitique* 20,22-26).

La loi étant inscrite sur des tables de pierre et sur des livres ou transmise par orale, les commandements culturels sont comme une aide, un rappel visuelle : « Mes paroles que voici, vous les mettrez en vous, dans votre cœur, vous en ferez un signe attaché à votre main, une marque placée entre vos yeux [signe et marque que sont les phylactères]. » (*Deutéronome* 11,18). Dans le même ordre d'idée de ce qui est visuel, offrir un sacrifice animal par rapport à un péché manifeste que ce qui a été commis n'est pas ce qu'il faut faire (*Lévitique* 4-5). Et c'est également toujours en

19 Aux diverses "époques" de la relation entre Dieu et les hommes telles que la *Bible* les raconte, et avant l'alliance avec le peuple d'Israël, les commandements alimentaires avaient déjà évolué. Au "temps" d'Adam et Eve, c'est un régime végétarien (*livre de la Genèse* 1,30). Au "temps" de Noé qui fait suite au déluge, c'est désormais un régime omnivore cependant limité par l'interdiction de consommer le sang (*livre de la Genèse* 9,3-4).

lien avec ce qui est visuel que l'on peut comprendre, sans pour autant la cautionner, l'expression « vouer à l'interdit » (exterminer quelqu'un) car cela est lié, en ce contexte particulier et en cette époque là, au fait d'ôter le mal en Israël (cf. par exemple *Deutéronome* 21,18-21).

Ce mélange de commandements sociaux, culturels et culturels peut nous amener à considérer à quel point la limite entre sainteté et péché peut être fragile. En ce différenciant sur le plan culturel – la circoncision en est un des symboles forts –, le peuple d'Israël devait rendre manifeste l'amour de Dieu et l'amour du prochain. La période des prophètes montre que ce ne fut pas le cas, justement parce qu'Israël a fini par faire comme les autres nations : « Le roi Salomon aima de nombreuses femmes étrangères : outre la fille du Pharaon, des Moabites, des Ammonites, des Edomites, des Sidoniennes, des Hittites. Elles étaient originaires des nations dont le Seigneur avait dit aux fils d'Israël : “Vous n'entrerez pas chez elles et elles n'entreront pas chez vous, sans quoi elles détourneraient vos cœurs vers leurs dieux”. C'est justement à ces nations que Salomon s'attacha à cause de ses amours. Il eut sept cents femme de rang princier et trois cents concubines. Ses femmes détournèrent son cœur. À l'époque de la vieillesse de Salomon, ses femmes détournèrent son cœur vers d'autres dieux ; et son cœur ne fut plus intègre à l'égard du Seigneur son Dieu, contrairement à ce qu'avait été le cœur de David son père » (*premier livre des Rois* 11,1-3). Finalement, tout le contraire du parcours de Ruth.

On trouve dans le *livre du prophète Jérémie* ces paroles : « Soyez circoncis pour le Seigneur, ôter le prépuce de votre cœur » (cf. *Jr* 4,4) faisant écho à *Deutéronome* 10,16 : « Vous circoncirez donc votre cœur, vous ne raidirez plus votre nuque ». Autrement dit, les signes et actions visuels ne sont rien, s'ils ne correspondent pas à la vérité des consciences et des faits, s'ils ne sont qu'apparences finalement trompeuses. Car le peuple d'Israël, peuple sensé être un modèle en matière de justice, a raidi sa nuque, c'est-à-dire n'a pas voulu suivre ce qui est au fondement de la loi, au point que par son comportement il rendit comme juste (pas plus condamnables que lui) les autres nations qui connaissaient par exemple de la prostitution sacrée de femmes et d'hommes ainsi que des sacrifices d'enfants lors de culte.

Dans notre contexte, il était comme primordial – c'est-à-dire en plus de ce qui est de l'ordre de la charité – d'honorer son père et sa mère. En effet, comment pouvait-on connaître les commandements s'ils n'étaient pas transmis, qui plus est dans un contexte où la famille est de fait le lieu principal si ce n'est unique de la transmission et de l'éducation. Or cette transmission n'a pas porté le fruit escompté. Mais ce ne fut pas une impasse définitive, car une émancipation de l'individu par rapport au collectif est annoncée par le prophète Jérémie : « Voici donc l'alliance que je conclurai avec la communauté d'Israël après ces jours-là – oracle du Seigneur ; je déposerai mes directives au fond d'eux-mêmes, les inscrivant dans leur être ; je deviendrai Dieu pour eux, et eux, ils deviendront un peuple pour moi. Ils ne s'instruiront plus entre compagnons, entre frères, répétant : “Apprenez à connaître le Seigneur”, car ils me connaîtront tous, petits et grands – oracles du Seigneur. Je pardonne leur crime ; leur faute, je n'en parle plus » (*Jr* 31,33-34). De même, est annoncée une émancipation par rapport aux signes visibles : « En ce temps-là, quand vous aurez

abondamment proliféré dans le pays – oracle du Seigneur – on ne dira plus : “Arche de l’alliance du Seigneur” [qui contenait les tables de la loi]. Elle ne viendra à la pensée de personne ; on ne l’évoquera plus, on ne remarquera pas son absence ; elle ne sera plus refaite » (*Jr 3,16*). La justice devient donc plus personnelle que culturelle. Toutefois, même émancipé du collectif et des signes ou symboles visibles, ce n’est pas pour autant que l’être humain parvient à réaliser la loi en ses fondamentaux.

Le Christ et la loi

Jésus-Christ est venu accomplir la Loi pour nous, lui qui « enseignait en homme qui a autorité et non pas comme leurs scribes » (cf. *évangile selon Matthieu 7,29*). Il montre ainsi ce qu’est la loi orientée pour le service de la vie et purifie également la connaissance législative de ses concitoyens : « Ils lui disent : “Pourquoi donc Moïse a-t-il prescrit de délivrer un certificat de répudiation quand on répudie ?” Il leur dit : “C’est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; mais au commencement il n’en était pas ainsi” » (*Mt 19,7-8*).

Cependant, ce que le Christ formule, est-ce réalisable ? « N’allez pas croire que je sois venu abroger la Loi et les Prophètes : je ne suis pas venu abroger, mais accomplir. Car, en vérité je vous le déclare, avant que ne passent le ciel et la terre, pas la plus petite lettre ni un seul accent de la Loi ne passera, que tout ne soit arrivé. Dès lors celui qui transgressera un seul de ces plus petits commandements et enseignera aux hommes à faire de même sera déclaré le plus petit dans le Royaume des cieux ; au contraire, celui qui les mettra en pratique et les enseignera, celui-là sera déclaré grand dans le Royaume des cieux. Car je vous le dis : si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, non, vous n’entrerez pas dans les Royaume des cieux » (*Mt 5,17-20*).

Or, la justice des scribes et des pharisiens recherchait pourtant l’application d’une juste morale. Dépasser leur justice, n’est-ce pas là un défi impossible à réaliser ? En effet, comment mieux faire que ces hommes qui ont défini ou qui cherche à définir pour chaque acte, pour chaque situation réelle ou pouvant avoir lieu, ce qui serait le mieux ? Faut-il reprendre leur travail là où il a été détourné, comme l’a fait Jésus, disant par exemple que c’est le shabbat, le jour du repos, qui a été fait pour l’homme et non l’homme pour le shabbat (*évangile selon Marc 2,27*), ou bien lorsqu’il a critiqué les pharisiens parce qu’ils avaient défini qu’offrir un don au Temple de Jérusalem vaudrait mieux qu’aider ses parents dans le besoin (*Mt 15,1-9*).

Toutefois, on peut considérer que le but du Christ n’a pas été de reprendre ce travail des pharisiens, mais qu’à l’occasion de controverses, il a voulu montré que le chemin, la méthode qu’ils ont prise pour accomplir la justice finissait par s’opposer à la justice elle-même, qu’ainsi on suivait un commandement tout en en transgressant un autre, même si ce dernier était à leurs yeux plus petit, de moindre importance. Cette méthode des pharisiens que l’on a appelé casuistique, c’est-à-dire définir ce qu’il faudrait faire ou ne pas faire pour chaque cas possible et imaginable, est un travers qui revient régulièrement dans l’histoire de l’humanité. Ils pensaient bien faire, ces pharisiens qui

interdisaient de soigner durant le shabbat afin que le repos hebdomadaire soit pleinement respecté. Cependant, si ce repos est un bien pour l'homme, le soin ne l'est pas moins. Au-delà des cas, il y a aussi les principes, or pourquoi tenir l'un plutôt que l'autre.

Mais pour que l'on puisse dépasser leur justice, la Loi et les Prophètes devait d'abord être accompli par le Christ, lui qui a ouvert un chemin de salut, de libération du péché. Or, nous pouvons observer dans la *Bible* que la Loi et les Prophètes ne sont pas, ni ensemble ni en eux-même, des blocs monolithiques, mais il y a du jeu en eux et entre eux, c'est-à-dire un espace où l'homme peut jouer sa liberté et sa responsabilité et où Dieu exprime la sienne au-delà de tout ce que l'homme voudrait ou penserait que Dieu est, agit, exige de nous. Autrement dit, Dieu ainsi que la dignité de l'homme sont prééminents à tout discours, à toute loi, à tout règlement, à tout principe, si juste soit-il. Nous retrouvons ici les deux commandements fondamentaux de l'amour de Dieu et de l'amour de l'autre autant que de soi. Deux commandements que Jésus-Christ a pleinement accompli.

Pourtant, en ce qui nous concerne, même si nous souhaitons aimer Dieu et notre prochain comme nous-même de tout notre possible, nous nous savons aussi pécheurs et ayant chacun notre finitude. Faudrait-il que notre amour soit parfait, malgré notre péché, malgré notre finitude, puisqu'il est écrit : « Soyez donc parfait comme votre Père céleste est parfait » (*Mt* 5,48). Mais de quelle perfection s'agit-il ? Lorsque l'homme se perd à légiférer sur pratiquement tout, ne veut-il pas finalement un monde sans défaut et plus encore un monde sans mal. Mais ainsi, quelle place reste-t-il à l'erreur, à la finitude ou aux handicaps ? quelle place reste-t-il à celles et ceux qui ne sont pas parfaits selon les critères actuels : trop ceci ou pas assez cela ? quelle place reste-t-il à celles et ceux qui ont commis le mal à part l'exclusion perpétuelle ? Ce monde parfait selon les pharisiens et selon nombre d'autres personnes est finalement un monde où l'on exclut, où l'on catégorise définitivement telle et telle personne. Un monde peut être rassurant mais où finalement il ne fait pas bon vivre. Ce n'est donc pas un monde tel que Dieu le veut.

Car s'il est écrit : « Soyez donc parfait comme votre Père céleste est parfait », il est pareillement écrit : « Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux » (*évangile selon Luc* 6,36). Derrière le terme de miséricorde, il y a l'idée d'enfanter la vie. C'est bien à cette perfection là que nous sommes appelés : à vouloir enfanter la vie, un environnement et des relations vivables, y compris pour nous-mêmes car ce peut être nous seuls qui nous empêchons de vivre pleinement. Il ne s'agit donc pas de faire pour faire au point que notre main gauche ne puisse ignorer ce que fait notre main droite (*Mt* 6,1-3), d'observer telle loi ou principe pour être en règle, mais de s'insérer dans un mouvement, une dynamique où la vie a sa place, toute sa place. Dans ce contexte, tel principe d'éthique ou d'un autre domaine n'est qu'un outil parmi d'autres que l'on peut utiliser ou laisser dans notre boîte à outils, améliorer, voire abandonner s'il ne s'avère n'apporter plus rien de bon. Ainsi, nous laissons la porte ouverte à une réforme de notre manière de vivre et de concevoir les choses (à une réforme de notre “loi personnelle”), de même que nous laissons à l'autre la porte ouverte à ce qu'il effectue de lui-même une telle réforme. N'est-ce pas ce qui s'est passé avec Zachée, le collecteur d'impôt ? Qu'à fait Jésus, sinon le visiter et le considérer au-delà des

apparences et de ses actes. Or cette seule attitude a ouvert le cœur de ce pécheur notoire (*Lc* 19,1-10).

La loi sous le régime de l'Esprit Saint

S'il fallait d'abord que Jésus accomplisse la Loi et les Prophètes, accomplisse finalement les promesses de vie qu'ils contenaient, c'est parce qu'ensuite pouvait venir la nouvelle Pentecôte (*évangile selon Jean* 16,7-14 ; *Actes des apôtres* 2,1-40), où après avoir vécu la mort et être ressuscité, le Christ nous envoie l'Esprit qui permet de renaître d'en haut, de se laisser investir par le mouvement de la miséricorde qui vient de Dieu et qui enfante à la vie et à toujours plus de vie ; cet Esprit qui seul peut donc nous permettre d'entrer dans le Royaume (cf. *évangile selon Jean* 3,5), dans l'intime projet de Dieu pour nous. Par cet Esprit, nous pouvons être profondément à l'écoute de l'Évangile du Christ et porter du fruit en conséquence (*Mc* 4,20). Nous pouvons ainsi offrir aux autres et entre nous les prémices du Royaume de Dieu qui est Royaume de vie, d'amour agissant, de communion.

S'il y a une sorte de démesure dans ce que demande Jésus comme d'aimer nos ennemis (*Mt* 5,43-45), qui pourrait sembler faire fi des limites humaines, c'est bien parce que Dieu offre une démesure encore plus grande : son Esprit même. Le fardeau (c'est-à-dire notre part de responsabilité) que nous donne le Christ est léger (*Mt* 11,28-12,13). C'est le fardeau du vivre ensemble qui est lourd sans le dynamisme de l'amour, surtout quand il est cloisonné par une morale dont on peut affirmer à ceux qui la promeuvent : « Malheurs à vous aussi, docteurs de la loi, vous qui chargez les hommes de fardeaux accablants, et qui ne touchez pas vous-mêmes d'un seul de vos doigts à ces fardeaux. [...] Malheur à vous, docteurs de la loi, vous qui avez pris la clé de la connaissance : vous n'êtes pas entrés vous-mêmes, et ceux qui voulaient entrer, vous les en avez empêchés » (cf. *Lc* 11,46.52).

Bien des “morales” annoncées peuvent faire obstacle à un cheminement vers le Christ, alors que la connaissance toujours plus profonde du Christ et la libération du péché par son nom entraînent, en quelque sorte automatiquement, un comportement plus juste. De quel droit peut-on demander quelque chose sans conduire réellement à celui qui permet de réaliser cette exigence ? alors que la justice sous le souffle de l'Esprit coule de source (*Jn* 7,38-39). On peut donc souhaiter que les ouvriers de l'Évangile n'arrachent pas l'ivraie avec le bon grain qui pousse, par des œuvres ou des annonces en particulier morales qui ne donnent pas d'abord l'essentiel.

Le chrétien n'a en quelque sorte plus à se placer sous le régime d'une législation, mais il a à se placer sous le régime des paraboles, ces paroles du Christ qui ne s'imposent pas comme un commandement mais qui renvoient à la liberté humaine. Le Christ a dit que celui qui est giflé doit tendre l'autre joue (*Mt* 5,39). Or quand un garde le gifla, il ne tendit pas physiquement l'autre joue, mais il lui dit : « Si j'ai mal parlé, montre en quoi ; si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? (cf. *Jn* 18,23). Mais par ce qu'il a dit, il a renvoyé le garde à sa liberté, prenant ainsi le risque d'être giflé sur l'autre joue. Jésus s'est montré libre, y compris dans l'observance de son propre précepte.

Finalement, avec cette nouvelle Pentecôte, le régime change, il est réformé. Le territoire de Judée – terre promise au point que l'étranger Naaman en emporta une part pour rendre un culte à Dieu chez lui (*second livre des Rois* 5,15-17), au point que Jésus avait dit à une femme de Samarie que le salut est issu des juifs (*Jn* 4,20-23) –, ce territoire est devenu non plus une terre qu'il faudrait rejoindre mais une terre de départ : « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant [et non plus les circoncisant] au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit » (*Mt* 28,19). La circoncision qui établit un intérieur (une nation) et donc aussi un extérieur, est dépassée par un passage, le baptême en Christ : « Je suis la porte : si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé, il ira et viendra et trouvera de quoi se nourrir » (*Jn* 10,9). Or la nourriture du Christ est d'accomplir la volonté du Père (*Jn* 4,34). Dans ce nouvel ordre, la famille spirituelle consiste en frères et sœurs de toutes nations qui font la volonté de Dieu (*Mt* 12,46-50), mais qu'il ne faut pas restreindre à l'observance de préceptes ou de principes, car cela peut se traduire en ceux qui sont poètes du désir de Dieu (exprimant les richesses de l'amour de Dieu selon leur singularité d'homme).

Il n'y a donc plus dans ce peuple de la fin des temps, inauguré par le Christ, de familles particulières, en ce sens que parents et enfants sont, dans ce peuple, frères et sœurs car fils et filles d'un même Père. Et la culture de ce peuple, pour ainsi dire, est l'annonce d'une Bonne Nouvelle. La seule fois où Jésus a écrit, ce fut sur le sol, avant de sauver une femme adultère de la lapidation (*Jn* 8,3-11). Puisque l'essentiel est cette Bonne Nouvelle, il n'y a plus en soi de limites imposées au niveau culturel, y compris au niveau alimentaire (*Actes des apôtres* 10,9-16).

Par conséquent, les chrétiens ont à vivre les éléments sociaux-culturels – comme la famille, l'art, le vivre ensemble, les interdits et les commandements positifs – sous le souffle de l'Esprit Saint. Les chrétiens sont appelés à développer les talents reçus de l'Esprit (*livre d'Isaïe* 11,2) comme l'esprit de sagesse et de discernement (dons pour bien vivre et pour bien comprendre), l'esprit de conseil et de vaillance (dons pour faire de bon choix et pour avoir le courage de les suivre), esprit de pénétration et de crainte du Seigneur (dons pour rechercher ce qui est réel et essentiel et pour n'avoir comme absolu que le seul vrai Dieu).

Fructifiant ses talents qu'ils soient ceux de toutes personnes ou propres à lui, le chrétien n'a plus à vivre en quelque sorte sous le régime de la Loi, mais sous le régime de l'accomplissement de la Loi en Jésus-Christ. Il n'y a de réellement chrétien qu'un culte à Dieu, et une Bonne Nouvelle à porter aux autres, en acte et en vérité.

C'est peut-être risquer de porter à confusion que de parler de charité chrétienne, de culture chrétienne, de morale chrétienne. En effet, si des chrétiens ont fondé des hospices, c'est tout simplement parce que la Bonne Nouvelle peut libérer les forces sociales, qu'elle est un levain dans l'humanité qui fait s'accomplir des potentialités déjà présentes. Un levain n'a aucun effet de lui-même s'il n'est pas inséré dans une pâte. Placer l'Évangile en pleine pâte humaine, c'est bien ainsi que l'on peut aimer Dieu et aimer son prochain comme soi-même. C'est ainsi que l'on peut être poète du désir de Dieu, bien au-delà des préceptes ayant cours : créant à partir de ce qui existe, en particulier à partir de nous-mêmes, des espaces, des temps, des façons de vivre, etc., où une vraie et

profonde fraternité nous rassasie, où la vie relationnelle à toute sa place jusqu'à pouvoir renaître et porter du fruit en abondance. C'est bien de cela que l'on trouve dans le *livre de Ruth* et c'est en cela que nous pouvons vivre le commandement de l'amour au souffle de l'Esprit de Dieu.

Un poème biblique d'allure érotique

Le “*Cantique des cantiques*”, autrement dit le “*Cantique par excellence*”, est le titre que le livre contient en lui-même (Ct 1,1). On peut estimer préférable de lire ce texte en continu (sans s'arrêter aux titres et numérotations des traducteurs et éditeurs), car toute structuration d'un poème, par quelqu'un d'autre que l'auteur ou les auteurs, risque d'être réductrice. À sa lecture, il peut être bon d'avoir également à l'esprit qu'un poète choisit les mots autant que ceux-ci s'imposent en quelque sorte à lui par leur évocation et par leur sonorité. Divers sens peuvent donc découler d'un tel texte, qui plus est parce qu'il n'indique pas qui parle (contrairement aux suggestions des traducteurs ou éditeurs). Or sa lecture change si nous attribuons tel vers à tel protagoniste et si nous voyons le roi et l'amant comme un seul protagoniste ou si nous les considérons comme distincts. Le plan de lecture qui suit n'est donc qu'une possibilité parmi d'autres :

Ct 1,2-2,7 : Échanges poétiques entre l'amante et l'amant avec admiration mutuelle et enlacement (2,6). 2,8-17 : Venue de l'amant vers l'amante et prise de rendez-vous dès que la nuit sera passée et qui est conclue par une demande de l'amante à l'amant pour qu'il soit comme une gazelle ou un faon sur des hauteurs. 3,1-5,1 : Dans un rêve (ou une rêverie), l'amante recherche son amant la nuit et le trouve, ils échangent et s'unissent. 5,2-6,1 : Dès la nuit passée, l'amant est venu, mais l'amante ouvre trop tard, car il est reparti. Elle le cherche et se lamente. Cela se passe à l'opposé de son rêve car, par exemple, les gardes de la ville la maltraitent. 6,2-8,14 : Se retrouvant finalement ensemble, l'amante et l'amant se font des échanges poétiques avec admiration mutuelle et enlacement (8,3), le tout conclu par une demande de l'amant à l'amante pour qu'elle lui dise qu'il soit comme une gazelle ou un faon sur des hauteurs.

Au verset 1,1, le livre est rapporté à Salomon, peut être en lien avec le verset 5,12 du *premier livre des Rois* : « Il prononça trois mille proverbes et ses chants sont au nombre de mille cinq »²⁰. Mais cela semble en contradiction avec le verset 8,11 où le personnage se distingue de ce roi : « Ma vigne à moi est à ma disposition. Les mille sont à toi, Salomon [...] ». Plus généralement, on peut faire le constat que ce petit recueil n'offre aucune clé de lecture évidente pour l'interpréter dans un contexte certain. D'ailleurs, il n'indique pas pourquoi il fut écrit.

Que dire de ce livret biblique d'allure érotique qui, sans parler de procréation, célèbre comme étant un chant suprême, l'amour passionné d'une femme et d'un homme ainsi que leur physique, et qui ne fait nulle mention de Dieu sauf pour qualifier une fois l'amour²¹ ? Puisque l'interprétation reste ouverte, certains y voient un texte allégorique, où l'amant et l'amante symboliseraient par exemple Dieu et le peuple d'Israël ou alors Dieu et la personne croyante, mais encore faut-il pouvoir se

²⁰ Suivant la *Bible* que l'on utilise, ce verset peut être numéroté 4,32.

²¹ Ct 8,6 : La flamme de l'amour est « flamme de *Yah* [Dieu] » : cela peut vouloir indiquer de quel amour il s'agit, mais ce peut être aussi une simple expression superlative qui pourrait se traduire par “flamme divine”.

reconnaître dans cette histoire. Cependant, même si l'on pose l'hypothèse que les personnes qui firent le choix de la présence de ce texte dans la *Bible* y aient vu également une allégorie, ils ont bel et bien fait le choix d'y mettre un poème qui est en lui-même sensuel et non-cultuel, à l'image d'autres cultures de la même époque.

L'option prise ici, à l'inverse de l'allégorie, est d'y voir un sens spirituel dans le sens littéral et général de ce texte. Lisant le *Cantique des cantiques* suivant ce point de vue, on peut affirmer en premier lieu qu'il y a bien des choses – bonnes – à voir, à célébrer, à désirer et à profiter en dehors de la religion en tant que réalité sociologique et en dehors d'une réalité humaine réduite à une donnée simplement animale, telle la sexualité humaine réduite à une fonction procréative.

De plus, on peut constater que nombres d'éléments de la géographie connue du peuple d'Israël (végétaux, animaux, architectures et orfèvreries, reliefs, noms de lieux...) sont mentionnés, non ou alors si peu pour décrire le cadre où se déroule cette intrigue amoureuse, mais utilisés dans les évocations du corps de l'amant par l'amante et du corps de l'amante par l'amant. En second lieu, nous pouvons donc nous rappeler que nous sommes faits, pétris de ce monde et qu'en ce monde nous sommes des êtres de chair, par laquelle passe nos potentialités de vie, de désir, de compréhension, de contemplation de la beauté, y compris à travers l'amour qui fait voir autrement, de créativité, de don et de communion, y compris intime.

Et ce sont bien des histoires qui se veulent incarnées et non pas éthérées que célèbrent la Pâque juive ainsi que la Pâque chrétienne et la communion au pain et au vin, où nous sommes invités à en vivre, en tout ce qui fait notre existence.

La Pâque juive

Du fait qu'il célèbre une relation amoureuse intense, le livret du *Cantique des cantiques* est chanté ou lu au cours de noces, mais également à la fête de la Pâque juive. En effet, une tradition rabbinique le considère comme étant une allégorie de la relation voire de l'union, du "mariage mystique" entre le peuple d'Israël, alors vu au travers de l'amante, et Dieu, alors vu au travers de l'amant.

Il semblerait que la Pâque juive (*livre de l'Exode* au chapitre 12) reprenne des rites qui lui préexistaient, par exemple pour fêter le renouvellement de la nature au printemps. Quoi qu'il en soit, cette fête fut investie comme une fête familiale, célébrée de nuit. On y sacrifie un agneau ou un chevreau né dans l'année, mâle, sans défaut, sans en briser aucun os. Sa chair rôtie est mangée au cours d'un repas rapide, pris "à la hâte", avec des herbes amères (car l'esclavage en Égypte fut amer), des matzot (pains sans levain, pains azymes, car la libération de l'esclavage s'étant faite à la hâte, la pâte qu'ils emportèrent n'eut pas le temps de lever). La maison entière doit être sans levain (donc sans miettes de pain levé) : On considère que l'on manifeste par là un désir d'ôter le mal en tous les recoins de son cœur. Ce repas est pris par des convives en tenue de voyage (ceinture aux reins, sandales aux pieds, un bâton à la main).

Cette “mise en scène”, plus ou moins adaptée et suivie, fait des convives comme des participants qui s'insèrent dans l'histoire de l'Exode, ce grand printemps du peuple d'Israël, ce récit fondateur où la *Bible* raconte que Dieu a montré sa sollicitude envers ce peuple en le libérant du joug de l'Égypte des Pharaons. Pâque (*pasque*) est le décalque du grec *pascha*, dérivé de l'araméen *pashâ* et de l'hébreu *pessah*. Cela fait écho au récit où l'on raconte que Dieu sauta, passa par-dessus les maisons des Hébreux marquées du sang de l'animal sacrifié, ce sang étant donc comme un signe de salut, tandis qu'il frappait celles des Égyptiens qui refusaient le départ des Hébreux. Le terme de “pâque” peut par conséquent faire écho à tout passage de la servitude à la liberté qu'elle soit sociale ou intérieure. À l'enfant qui demande le sens des éléments de ce repas, les adultes font mémoire de cet événement pour eux fondateur et fondamental. D'une certaine manière, cette fête signifie que le Dieu créateur, Dieu de la vie et de son renouveau, est aussi le Dieu sauveur, le Dieu qui sait se manifester dans l'histoire humaine jusqu'à faire alliance avec l'homme.

Enfin, même si le Retour d'exil²² fut annoncé comme un nouvel Exode,²³ il y a donc toujours référence à cette Pâque. Et plus que le Retour d'exil, les prophètes du peuple d'Israël annoncèrent une Pâque définitive où le mal et la mort sont vaincus à jamais, où l'amour de Dieu pour les hommes se manifestent pleinement victorieux, libérateurs, malgré les vicissitudes humaines.

La Pâque chrétienne

Si le peuple d'Israël, si les hommes en général, telle l'amante du *Cantique des cantiques* ou différemment, ont pu manquer au rendez-vous de l'amour de Dieu, il s'est toujours laisser retrouver et de manière singulière en Jésus-Christ. La Pâque chrétienne est ainsi celle de “l'Agneau de Dieu”, de l'Innocent sans péché qui offre librement sa vie pour que soit définitivement ôter le mauvais levain, c'est-à-dire pour nous libérer du péché présent en ce monde, en nos cœurs ; célébrée par la famille du Christ, c'est-à-dire par ses frères et sœurs en humanité qui ont foi en lui.

Elle est fête du Christ qui se donne en nourriture de vie, à travers du pain et du vin partagés. Le pain y est don du corps du Christ et le vin don de son sang : « Pendant le repas [où Jésus célébrait la Pâque], Jésus prit du pain et, après avoir prononcé la bénédiction, il le rompit ; puis, le donnant aux disciples, il dit : “Prenez, mangez, ceci est mon corps”. Puis il prit une coupe et, après avoir rendu grâce, il la leur donna en disant : “Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, versé pour la multitude, pour le pardon des péchés.” » (*évangile selon Matthieu* 26,26-28). On peut alors se demander pourquoi le Christ a réinvesti le repas pascal en une nourriture et une boisson.

Dans la *Bible*, le sang est signe d'alliance. Or, dans une alliance, il y a au moins deux partenaires qui se mettent comme sur un même plan d'égalité. En cela, l'amitié est une forme d'alliance où les amis partagent une réciprocité, comme un même esprit. Quant au corps dans la *Bible*, il peut être signe d'union. Dans le récit mythologique de la Genèse, Adam s'écria face à Ève : « Voici cette fois l'os de mes os et la chair de ma chair. [...] Aussi l'homme laisse-t-il son père et sa mère pour s'attacher à sa

22 Sur l'exil et le Retour d'exil, voir le chapitre concernant le *livre des Lamentations*.

23 Marche du peuple hébreu dans le désert vers une terre promise, faisant suite à la libération de l'esclavage.

femme, et ils deviennent une seule chair » (cf. *livre de la Genèse* 2,23.24). Mais le sang est aussi nourriture du corps. Il est en cela “la vie dans le corps”. Sans un sang pleinement nourricier ou en quantité suffisante, les cellules risquent la désolidarisation. De même que sans une alliance d'amitié, tout mariage risque aussi la désolidarisation. Autrement dit, pour ne pas manquer à l'amour, si dans une alliance (telle l'amitié) il n'est pas besoin de l'union (tel le mariage), dans une union il est besoin de l'alliance pour ne pas manquer à l'amour.

L'histoire biblique entre Dieu et le peuple d'Israël est une histoire d'alliance où Dieu n'a eu de cesse de renouveler alliance après que ce peuple eut rompu le commerce d'amitié avec lui. Mais voilà qu'avec le Christ qui, à Jérusalem, a vécu son « exode »²⁴ (sa mort et sa résurrection), l'alliance devient aussi union dans un corps. Ainsi, dans le peuple de la fin des temps qu'est l'Église en tant qu'ajustée à Dieu, le mariage est dépassé dans le sens de déborder. La cohérence n'est pas que des chrétiens seraient appelés à se marier, mais que des chrétiens mariés (ou se mariant) sont appelés à vivre leur mariage à la lumière de l'Évangile, de la bonne nouvelle en Jésus-Christ dont l'Esprit de Dieu nous donne d'être participants. Les époux, grands-parents, parents, enfants, oncles, tantes... au sein de telle ou telle société sont dans l'Église frères ou sœurs de tous, y compris entre eux, c'est-à-dire appelés à être enfant de Dieu et à se comporter comme tels, comme compagnons de fraternité. Vivre d'un même Esprit et vivre d'un même Corps, c'est ainsi vivre d'une communion dans l'amour que Dieu offre à l'humanité dans son ensemble.

Le pain

En tant que denrées, une différence entre le pain et le vin est que le pain est de l'ordre du nécessaire alors que le vin est de l'ordre du plus. « Rentrant alors en lui-même, [le fils prodigue] se dit : “Combien d'ouvriers de mon père ont du pain de reste, tandis que moi, ici, je meurs de faim !” » (*évangile selon Luc* 15,17). La manne, ce pain venu du ciel (*livre de l'Exode* au chapitre 16) dont la Bible raconte qu'il a nourri le peuple d'Israël au désert, alors guidé par Moïse suite à la libération de l'esclavage en Égypte, est une nourriture qui n'est pas du plus mais du nécessaire. Il en est de même pour les pains multipliés par le Christ pour nourrir les foules (*évangile selon Jean* 6,1-15, par exemple).

Cependant, le nécessaire pour l'homme n'est pas que de l'ordre matériel : « Mais il répliqua [au diable, au diviseur] : “Il est écrit : Ce n'est pas seulement de pain que l'homme vivra, mais de toute parole sortant de la bouche de Dieu.” » (*évangile selon Matthieu* 4,4). « Jésus leur dit : “Ma nourriture, c'est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre.” » (*évangile selon Jean* 4,34).

Si l'homme vivra de toute parole sortant de la bouche de Dieu, et si c'est une nourriture que de faire la volonté de Dieu, il nous a été rapporté ceci : « Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres. Comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. À

24 « Et voici que deux hommes s'entretenaient avec lui : c'était Moïse et Élie ; apparus en gloire, ils parlaient de son exode qui allait s'accomplir à Jérusalem » (*évangile selon Luc* 9,30-31)

ceci tous vous reconnaîtront pour mes disciples : à l'amour que vous aurez les uns pour les autres. » (Jn 13,34-35).

« En vérité, en vérité, je vous le dis, ce n'est pas Moïse qui vous a donné le pain du ciel, mais c'est mon Père qui vous donne le véritable pain du ciel. Car le pain de Dieu, c'est celui qui descend du ciel et qui donne la vie au monde » (cf. Jn 6,32-33). « Je suis le pain de vie. Au désert, vos pères ont mangé la manne, et ils sont morts. Tel est le pain qui descend du ciel, que celui qui en mangera ne mourra pas. Je suis le pain vivant qui descend du Ciel. Celui qui mangera de ce pain vivra pour l'éternité. Et le pain que je donnerai, c'est ma chair, donnée pour que le monde ait la vie. » (Jn 6,48-51). Le don d'amour que Dieu fait de lui-même en Jésus-Christ, c'est une vie en plénitude, tellement plénitude que la mort en est devenue une pâque, un passage, un saut vers l'éternité en Dieu où perdure toute communion de vie en Dieu et entre nous, faisant de nous tous comme un seul corps mu par l'amour.

Cette vie en plénitude nous appelle donc à être en communion de vie dès ici et maintenant, à nous préoccuper, ensemble, du nécessaire pour les autres, pour chacune et chacun, à être en cela nourrissant à travers nos actions humaines : « Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : “Venez, les bénis de mon Père, recevez en partage le Royaume qui a été préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi.” » (*évangile selon Matthieu* 25,34-36). Le pain du repas du Seigneur qui y est corps du Christ donné comme nourriture est-il pour chacun, c'est-à-dire en fonction de ses propres choix, vie éternelle d'amour, d'union, de communion, ou vie éternelle de refus de cela (cf. *Mt* 25,31-46) ?

Apportons-nous aux autres le pain de ce jour, pain de la vie, pain qui nourrit le corps ou pain qui nourrit l'esprit, mais toujours pain qui nourrit le cœur ? Sommes-nous comme une page d'Évangile, sommes-nous nourrissant, sel de la terre ? Donnons-nous le goût de la vie, de l'amour, de la vérité, de la joie, etc., ou sommes-nous fade (cf. *Mt* 5,13) ? Si nous comprenions à quel point la vie de chaque instant, jusqu'à son dernier souffle, a un poids d'éternité, nous aimerions d'un puissant amour. Et nous sommes appelés à donner ce qui fait vivre, à tous les autres, sans nulle exception : « Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent afin d'être vraiment les fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et les injustes. » (*Mt* 5,43-45). Cet appel déborde donc tout cadre sociologique ou religieux.

« Et moi, je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, pour qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en eux comme toi en moi, pour qu'ils parviennent à l'unité parfaite et qu'ainsi le monde puisse connaître que c'est toi qui m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé. » (*évangile selon Jean* 17,22-23). Le signe de l'unité, le pain, est un signe rompu et partagé, car l'amour est union dans la diversité et l'amour qui unit est l'amour qui se donne : « Nul n'a d'amour

plus grand que celui qui se dessaisit de sa vie pour ceux qu'il aime. » (*Jn* 15,13). Pour vivre de l'union définitive et parfaite, il faut en vivre soi-même, se donner. On ne communie pleinement à la vie donnée par le Christ qu'à la condition que l'on se donne soi-même dans l'amour fraternel. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie parce que l'amour est la vie à cœur ouvert.

Le vin

D'un point de vue alimentaire, le vin, avons-nous dit, est, à la différence du pain, de l'ordre du plus. Mais pourtant Jésus-Christ dit qu'il est sang versé, or le sang est de l'ordre de l'essentiel pour la vie du corps. C'est que l'union en Dieu et entre nous nécessite un amour débordant, vivifiant comme du bon vin.

Dans la pédagogie dont nous fait part la *Bible*, Dieu a fait alliance avec le peuple d'Israël, l'appelant par là à être signe de sa justice en lui demandant de se comporter au moins comme un peuple juste, si ce n'est par amour, au moins en obéissance à la Loi.²⁵ Mais le peuple d'Israël n'a cessé de désobéir. Or voilà que Jésus-Christ nous appelle à vivre d'union par l'amour. N'est-ce pas plus exigeant que d'obéir à l'un ou l'autre précepte ? en particulier lorsque l'on parle d'aimer jusqu'à nos ennemis ? Cependant, Jésus-Christ ne nous demande pas de faire corps en l'amour sans faire alliance nouvelle par laquelle cette demande devient réalisable, combien même nous aurions manqué à l'amour à un moment donné. En effet, le sang du Christ, c'est-à-dire la vie du Christ donnée jusqu'au bout, est versé en rémission des péchés (des manquements et des manques d'amour, de vie, de vérité). Car comment pourrait-il y avoir alliance éternelle si le péché venait briser cette dynamique d'alliance sans que nous puissions à nouveau y prendre part, du fait qu'à cause de ce péché nous pouvons être de moins en moins ajustés au Dieu de la vie ?

Dans la prière du Notre-Père (*Mt* 6,9-13), juste après la demande du pain, vient la seule demande conditionnée : être pardonné par Dieu comme nous-mêmes nous pardonnons. Nul ne peut recevoir le pardon de Dieu déjà pleinement donné en Jésus-Christ s'il ne pardonne pas, s'il ne se fait pas accueillant et donateur de la miséricorde, à l'image du sarment qui ne peut porter du fruit s'il n'est pas sur la vigne. Vivre de la miséricorde de Dieu constitue comme une condition première, car si les Chrétiens la refuse et refuse d'en vivre entre eux, comment pourraient-ils être véritablement signe d'union, de communion ? En effet, le Christ veut que notre joie soit parfaite. Mais comment la joie serait-elle parfaite quand « Celui qui mangeait le pain avec moi, contre moi a levé le talon » (cf. *Jn* 13,18 où Jésus parle de Juda) ?

« Nul n'a d'amour plus grand que celui qui se dessaisit de sa vie pour ceux qu'il aime », or nul ne peut avoir un grand amour s'il ne pardonne pas. Sans la charité, sans l'amour prévenant, on ne peut former un seul corps, et sans le pardon, on ne peut être accueillant de toutes les personnes, car on finit inéluctablement par rejeter sans possibilité de réconciliation telle et telle qui nous ont lésés.

25 Sur la Loi, voir le chapitre concernant le *livre de Ruth*.

L'alliance définitive par le sang fut sanglante une fois pour toutes par le sacrifice du Christ mort et ressuscité. Et elle fut donc liée par ce même Christ au vin. Et le vin peut être considéré comme un plus qui va au-delà du strict minimum. C'est ainsi que d'après la *Bible*, ceux qui sont dans une forme de naziréat (vœu de consécration à Dieu) tel Jean le Baptiste, ne prennent pas de vin (*livre des Nombres* 6,3-4 ; *évangile selon Luc* 1,15). Pour le couple du *Cantique des cantiques*, ce plus est celui de la passion qui fait dire : « tes caresses sont meilleures que du vin » (cf. *Ct* 1,2). Ce plus peut aussi être celui de la célébration festive. Le don de la vie du Christ est en cela signe de fête et cette fête est celle de la miséricorde : de la vie qui est tellement vie qu'elle peut emporter dans ses flots toute mort et tout mal, de la vie qui est tellement vie qu'elle peut la faire fructifier malgré les apparences. Le vin est également ce qui enivre, un moyen d'extase, c'est-à-dire de “sortie de soi”. Mais ce qui sort de nous peut être bon ou mauvais. Cependant, si nous nous livrons avec liberté à Dieu, si nous voulons être placés face à la vie et non face à la mort, celui-ci émonde en nous ce qui n'est pas ajusté à l'amour et, par ce qui est bon, nous pouvons porter des fruits en abondance (*Jn* 15,1-10).

Une réaction ironique sur les apôtres vivifiés lors de la Pentecôte²⁶ fut de dire : « Ils sont pleins de vin doux. » (cf. *actes des Apôtres* 2,13). L'extase venant de l'Esprit n'est cependant pas à comprendre dans le sens d'un moment d'ivresse, mais comme un chemin, un passage allant du « je » enfermé sur lui-même vers sa libération, dans la pleine liberté d'un don de soi. Ainsi, on peut se dessaisir de sa vie pour ceux qu'on aime et élargir le nombre de personnes que l'on aime sans s'arrêter à ce qu'elles sont à nos yeux, à nos manières de qualifier les autres (pauvres, riches, amis, ennemis, dans le “droit chemin” ou non...).

Le corps-pain est don, le sang-vin est pardon. La croix, le don du Christ jusqu'au bout, nous signifie que Dieu s'est donné avec démesure pour nous, voulant prendre sur lui nos tristesses, nos souffrances, nos enfermements, etc., s'en charger jusqu'au plus profond. Car Dieu nous a donné la vie dans le dessein de nous donner véritablement plus que la vie : son Esprit lui-même ! l'essence même de ce qu'il est (amour sans limite, justice, communion, miséricorde...), pour que notre communion de joie soit parfaite, éternelle. Voilà ce que Dieu nous offre en plus, déjà en cette existence en ce monde.

Il n'est donc pas possible que cette “sortie de soi”, si elle est en vérité, ne soit pas agissante d'une manière ou d'une autre. Dans l'*évangile selon Jean*, le repas du Seigneur est mis en lien avec le lavement des pieds, signe du service (*Jn* 13,1-17). Grâce à la prévenance de Marie, la mère de Jésus, et de celle des serviteurs qui acceptèrent de se fier à la parole de Jésus, les convives de la noce de Cana (*Jn* 2,1-11) ont bénéficié en toute gratuité d'une grâce de Dieu : ils ne l'avaient pas demandé et n'ont pas participé à sa réalisation et n'en ont peut-être même pas été mis au courant. Il n'ont eu qu'à en apprécier les fruits. Sans les serviteurs de la noce qui acceptèrent de coopérer sans doute sans tout comprendre, il n'y aurait pas eu l'abondance de vin, comme sans la participation des

26 Sur l'Esprit Saint et la Pentecôte, voir également le chapitre concernant le *livre de Ruth*.

disciples, il n'y aurait eu nulle multiplication des pains. Le vin a été lié par Jésus au sang, mais le sang sans le corps ne fait rien : il ne peut le faire fructifier, comme le levain ne produit pas d'effet sans la pâte.

Dans la vie de la personne qui y participe, le repas du Seigneur ne prend donc véritablement, pleinement sens, qu'au travers d'une existence de foi, d'adhérence au Christ, qui conduit dans un même dynamisme, par le souffle de l'Esprit, vers le Père et vers nos frères et sœurs en humanité, et qui conduit aussi dans un respect de la création, car c'est là que nous vivons en notre chair, comme le chante à sa manière le *Cantique des cantiques*, et c'est également de là que nous tirons ce qui nous permet de faire du vin et du pain. Le pain et le vin du repas du Seigneur seront toujours mémoire du don que le Christ a fait de sa vie (cf. *évangile selon Luc 22,19*) et don de l'amour de Dieu. Mais en ce monde, ils ne se traduiront réellement en vie de miséricorde et de communion, d'alliance et d'union, que si les Chrétiens se livrent eux-mêmes dans et pour cette miséricorde qui prend sa source en Dieu, dans et pour cette communion que Dieu possède en lui-même et nous donne en partage.